

# Indicateurs de progrès du Québec

Mesure du bien-être et de la richesse nationale

Cadre conceptuel et méthodologique



Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec  
200, chemin Sainte-Foy  
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :  
418 691-2401  
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : [statistique.quebec.ca](http://statistique.quebec.ca)

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
2<sup>e</sup> trimestre 2022  
ISBN 978-2-550-92117-2 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2022

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.  
[statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction](http://statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction)

Juin 2022

# Avant-propos

Plusieurs agences statistiques à travers le monde ont entrepris d'améliorer la mesure du progrès des sociétés en allant au-delà du produit intérieur brut (PIB). Guidées par la nécessité de mieux suivre l'évolution et le caractère durable du bien-être au sein des populations, ces initiatives se sont multipliées, notamment dans la foulée des travaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et des Nations Unies.

La pandémie de COVID-19 a mis en lumière l'importance d'adopter une approche englobante pour mesurer le progrès. Les turbulences économiques et sociales qu'elle a engendrées ont mis en évidence la valeur que les personnes accordent notamment à la santé, à l'éducation et à la confiance envers les personnes qui les entourent.

Dans le but d'apporter sa contribution à la mesure du progrès au Québec, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) présente les *Indicateurs de progrès du Québec pour la mesure du bien-être et de la richesse nationale*. Cette initiative vise à produire et diffuser un ensemble d'indicateurs clés intelligibles et pertinents. Ces indicateurs

permettent d'apprécier les multiples dimensions du progrès et l'évolution des inégalités au sein de la société, en complément du PIB. L'ISQ les a sélectionnés avec soin en s'appuyant sur une méthode rigoureuse et sur divers critères de qualité de l'information statistique.

Le présent cadre conceptuel et méthodologique accompagne la diffusion des statistiques sur le site Web de l'ISQ. Notre démarche se veut flexible et évolutive : l'ISQ recueillera les suggestions du public et poursuivra le développement de la mesure du progrès au cours des prochaines années pour en préserver le bien-fondé.

Le statisticien en chef,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Bergeron', positioned above the name 'Simon Bergeron'.

Simon Bergeron

Publication réalisée à  
l'Institut de la statistique du Québec par :

Stéphanie Uhde, Marie-Andrée Gravel,  
Brigitte Poussart et Sarah Roy-Milliard

Avec la collaboration de :

Mario Beaulieu, Sophie Brehain, Luc Belleau,  
Luc Cloutier-Villeneuve, Stéphane Comeau,  
Nathalie Deschênes, Frédéric Fleury-Payeur,  
Marie Mélanie Fontaine, Jean-François Fortin,  
Dominic Julien, Stéphane Ladouceur,  
Virginie Nanhou, Julie Rabemananjara et  
Christine Routhier  
Institut de la statistique du Québec

Marc-André Foucreault et Éric Larrivée  
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre  
les changements climatiques

Direction des statistiques sectorielles  
et du développement durable :

Patrick Monsengo, directeur

Direction générale des statistiques  
et de l'analyse économiques :

Éric Deschênes, directeur général

Direction principale des statistiques  
sociales et de santé :

Bertrand Perron, directeur principal

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Photos en couverture :

DysobeyArt et Attasit saentep / Shutterstock

Pour tout renseignement concernant  
le contenu de cette publication :

Institut de la statistique du Québec  
200, chemin Sainte-Foy  
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :  
418 691-2401  
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : [statistique.quebec.ca](http://statistique.quebec.ca)

## Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2022). *Indicateurs de progrès du Québec. Mesure du bien-être et de la richesse nationale – Cadre conceptuel et méthodologique*, [En ligne], Québec, L'Institut, 76 p. [[statistique.quebec.ca/fr/fichier/indicateurs-progres-quebec-cadre-conceptuel-2022.pdf](https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/indicateurs-progres-quebec-cadre-conceptuel-2022.pdf)].

## Abréviations

CIC	Cadre d'indicateurs canadien
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019
GES	Gaz à effet de serre
HLEG	High-level expert group on the measurement of economic performance and social progress
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MFR	Mesure du faible revenu
MPC	Mesure du panier de consommation
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
ODD	Objectifs de développement durable
PIB	Produit intérieur brut
PM <sub>2,5</sub>	Particulate matter 2,5 : particules dans l'air ayant un diamètre aérodynamique inférieur ou égal à 2,5 micromètres (µm)
R&D	Recherche et développement
SCEE	Système de comptabilité économique et environnementale
SCN	Système de comptabilité nationale
UNECE	United Nations Economic Commission for Europe

## Symboles

µg/m<sup>3</sup>      Microgrammes par mètre cube



# Table des matières

<b>Introduction</b>	<b>9</b>
<b>1 Importance de la mesure du progrès et limites du PIB</b>	<b>11</b>
<b>2 Concepts et dimensions du bien-être et de la richesse nationale</b>	<b>17</b>
2.1 Bien-être actuel et inégalités	17
2.1.1 Approche par les capacités	18
2.1.2 Dimensions du bien-être	19
2.1.3 Inégalités	22
2.2 Concepts généraux pour la mesure du bien-être futur	24
2.2.1 Bien-être futur, approche par les capitaux et richesse nationale	25
2.2.2 Types de capitaux	25
2.2.3 Stocks, flux, risques et résilience	28
2.3 Mesures objectives et subjectives	30
<b>3 Initiative de l'Institut de la statistique du Québec et démarche de sélection des dimensions et des indicateurs</b>	<b>31</b>
3.1 Utilisation prévue du jeu d'indicateurs	31
3.2 Orientations de l'initiative	32
3.3 Revue de certaines initiatives et consultations internes	35
3.4 Critères de sélection des dimensions et des indicateurs	36
3.5 Sélection des indicateurs	37
<b>4 Cadre de mesure du progrès pour le Québec</b>	<b>39</b>
4.1 Dimensions retenues	40
4.2 Indicateurs sélectionnés	41

<b>Conclusion</b> . . . . .	<b>47</b>
<b>Annexe 1 – Indicateurs des initiatives examinées</b> . . . . .	<b>49</b>
<b>Annexe 2 – Indicateurs considérés</b> . . . . .	<b>65</b>
<b>Annexe 3 – Critères de sélection des indicateurs</b> . . . . .	<b>69</b>
<b>Références bibliographiques</b> . . . . .	<b>73</b>

# Introduction

Mesurer le progrès en prenant pour base les principales dimensions qui déterminent le bien-être actuel et futur est crucial pour guider la politique publique et pour alimenter des débats constructifs au sein de la société. Les indicateurs de progrès du Québec pour la mesure du bien-être et de la richesse nationale proposés par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) permettent de mesurer le progrès de manière multidimensionnelle, en complément du produit intérieur brut (PIB). Ils tiennent compte des inégalités dans la répartition du bien-être et de la soutenabilité de l'activité humaine. La proposition de l'ISQ s'inscrit dans un vaste mouvement international guidé par la nécessité de mieux suivre l'évolution et le caractère durable du bien-être des personnes. La pandémie de COVID-19, en raison des profondes turbulences économiques et sociales qu'elle a engendrées, a mis en évidence la valeur que les personnes accordent à la santé, à l'éducation, à la liberté de déplacement, à la famille et aux relations sociales<sup>1</sup>. Cette crise sanitaire a mis en lumière l'importance d'adopter une approche englobante pour mesurer le progrès.

L'examen d'initiatives étrangères qui proposent un nombre restreint d'indicateurs, les travaux de Joseph E. Stiglitz et de ses collaborateurs depuis 2009, ainsi que les rapports *Comment va la vie ?* de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et les travaux des Nations Unies relativement à la mesure du bien-être et du développement durable ont permis d'élaborer le

présent cadre conceptuel. Celui-ci accompagne la première diffusion du jeu d'indicateurs de progrès du Québec. Ce jeu comporte 15 indicateurs, couvrant 12 dimensions du bien-être actuel et de la richesse nationale. Le choix des indicateurs pourra évoluer au fil du temps. Ce document présente les concepts qui sous-tendent la sélection des indicateurs et la manière de les interpréter, ainsi que les orientations et les principales étapes méthodologiques du travail de l'ISQ.

Les raisons pour lesquelles il est nécessaire de mesurer adéquatement le progrès sont décrites à la première section. La deuxième section présente les concepts relatifs à la mesure du bien-être et de la richesse nationale, dont les dimensions qui, théoriquement, devraient faire l'objet d'un suivi pour mesurer l'évolution du progrès. La façon dont l'ISQ a décidé de contribuer à cet objectif, ainsi que la démarche suivie pour la sélection des dimensions et des indicateurs, sont présentées à la troisième section. La section 4 décrit les dimensions et les indicateurs sélectionnés. Enfin, on trouve aux annexes 1, 2 et 3 un tableau synthèse des indicateurs contenus dans les initiatives examinées, la liste des indicateurs qui ont été considérés pour la présente initiative et les critères employés pour sélectionner les indicateurs de progrès du Québec. Par ailleurs, le site Web de l'ISQ fournit les données détaillées et présente les indicateurs sous la forme de graphiques.

---

1. Cette idée a été proposée par Martine Durand, co-présidente du High-level expert group on the measurement of economic performance and social progress (HLEG) et ancienne chef statisticienne de l'OCDE, lors de la conférence virtuelle du 16 juin 2020 à propos des travaux du HLEG (voir l'encadré 1). Voir [www.oecd.org/statistics/measuring-economic-social-progress/events.htm](http://www.oecd.org/statistics/measuring-economic-social-progress/events.htm).



# Importance de la mesure du progrès et limites du PIB

---

En toute logique, ce qui n'est pas mesuré ne peut servir de base à la prise de décision. Cette assertion est d'ailleurs étayée dans les travaux de Stiglitz et de ses collaborateurs publiés entre 2009 et 2018, sur lesquels se fonde le présent cadre conceptuel. Pour que les politiques publiques puissent véritablement favoriser le progrès de la société, et non seulement la croissance économique, il faut mesurer l'évolution et la pérennité du bien-être en s'appuyant sur les principales dimensions de ce dernier.

Fondamentalement, le progrès d'une société correspond à l'accroissement du bien-être des personnes qui la constituent. Ce bien-être découle de leurs « conditions objectives » et de leurs « expériences subjectives ». De plus, puisque les personnes se soucient du bien-être des jeunes générations et des générations futures, le progrès signifie aussi le maintien ou l'augmentation de la richesse nationale, ce qui rend possible un développement durable<sup>2</sup>. Ainsi, pour assurer le progrès, il importe de mettre au premier plan les facteurs qui ont une incidence véritable sur le bien-être actuel et futur des personnes (Stiglitz, Fitoussi et Durand 2018a et 2018b).

Afin que le débat public et le choix des politiques puissent tenir compte des dimensions sociales, environnementales et économiques du bien-être actuel et futur, il importe de mesurer adéquatement leur évolution. Si l'on omet de mesurer certains des aspects de la société qui influent le plus sur le bien-être des générations actuelles

et futures (p. ex., la santé, la confiance interpersonnelle ou l'état de l'environnement) ou de rendre accessibles et intelligibles les statistiques qui portent sur ces dimensions et qui existent déjà, alors les responsables politiques ne pourront pas en tenir compte. Les orientations politiques qui font fi des choses qui ont une influence sensible sur la vie des personnes pourraient affecter négativement leur bien-être et nuire au progrès (Stiglitz, Fitoussi et Durand 2018a : 19). La mesure du progrès selon les dimensions qui déterminent le bien-être actuel et futur est importante pour guider la politique publique et pour alimenter des débats constructifs au sein de la société.

Actuellement, l'indicateur de suivi du progrès le plus couramment utilisé est le produit intérieur brut (PIB), qui mesure l'activité économique ou « la production totale de biens et de services au cours d'une période » à l'intérieur d'un territoire donné (ISQ 2017 : 1). Quand on élabore des politiques économiques et sociales, beaucoup d'importance est accordée à la croissance du PIB et à la comparaison des taux de croissance entre les territoires. Nécessaire à l'évaluation de la performance de l'économie marchande, le PIB est également utilisé pour mesurer le bien-être au sein de la société, parce qu'il est corrélé avec quelques dimensions du bien-être et que la relative simplicité de son interprétation en fait un indicateur commode. Or, le PIB s'avère avoir plusieurs limites en tant qu'indicateur du bien-être (Stiglitz, Fitoussi et Durand 2018b ; Stiglitz, Sen et Fitoussi 2009a).

---

2. « Il ressort du rapport [de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social de 2009 – voir l'encadré 1] que le « bien-être » s'entend d'un ensemble de dimensions figé (« ici et maintenant »), que le « progrès » correspond à l'évolution de ces dimensions sur une période donnée, et que la « durabilité » correspond à l'exigence (dynamique) de maintenir ces progrès indéfiniment. » (Amis de la présidence sur les indicateurs de progrès autres que le produit intérieur brut 2013 : 6)

## Les limites du PIB en tant qu'indicateur de suivi du progrès

Le PIB a plusieurs limites en tant qu'indicateur unique de suivi du progrès, dont les suivantes<sup>3</sup> :

- Le PIB ne fournit pas d'indication quant à la distribution du bien-être. En effet, une plus grande activité économique peut ne bénéficier qu'à une fraction de la population.
- Le PIB ne reflète pas le caractère soutenable (ou non) de l'économie. Dans le calcul du PIB, la détérioration des actifs utilisés dans le processus de production n'est pas déduite de la valeur de la production (alors que c'est le cas dans le calcul du produit intérieur net). Le PIB ne tient pas compte de l'épuisement des ressources naturelles ni de la dégradation de l'environnement.
- Le PIB inclut les dépenses défensives, soit les dépenses visant à compenser les conséquences négatives de certaines activités humaines ou de catastrophes écologiques, p. ex., les dépenses consacrées aux établissements de détention ou à la réparation suivant des inondations. Inversement, le PIB ne tient pas compte de la production domestique, c'est-à-dire celle issue des activités non rémunérées des ménages qui pourraient être accomplies par autrui, dont l'apport de soins à des proches.
- Le PIB a aussi des limites en tant qu'indicateur de la performance économique. En effet, son calcul est basé sur les prix des biens et des services établis par les marchés, prix qui peuvent différer de la valeur marginale intrinsèque. Par exemple, les externalités environnementales sont des coûts non comptabilisés qui provoquent des défaillances de marché.

De plus, certains changements structureaux qui se produisent dans la société remettent en question l'utilisation du PIB en tant qu'indicateur unique de progrès. Par exemple, une part de la production domestique est devenue une production marchande dans les dernières décennies, notamment la garde des enfants. Par conséquent, le PIB a surévalué la croissance de la production, alors qu'il s'est agi d'une transition entre production domestique et production marchande (Stiglitz, Sen et Fitoussi 2009a). Un autre exemple est la valeur des biens et des services numériques offerts sans frais d'utilisation, qui n'apparaît pas toujours dans le calcul du PIB, et qui peut entraîner une sous-estimation de la valeur totale de la production<sup>4</sup>.

Pour favoriser le progrès de la société, selon Stiglitz, Sen et Fitoussi, « les politiques devraient avoir pour but [...] d'accroître le bien-être au sein de la société », et de tenir également compte de la durabilité du développement (2009a : 18). Une plus grande activité économique n'est pas en soi un résultat ultime à atteindre, sinon un effet souhaitable à obtenir en vue d'améliorer les conditions matérielles et la qualité de vie des personnes. Un seul indicateur ne peut pas donner d'indication au sujet de la santé, de l'éducation, des relations sociales et de la capacité de résilience face aux risques liés à la dégradation de l'environnement, qui sont certaines des dimensions garantes du progrès de la société (Stiglitz, Sen et Fitoussi 2009a ; Stiglitz, Fitoussi et Durand 2018b). L'encadré 1 présente l'historique de la mesure du progrès et la progression à l'échelle mondiale des efforts consentis pour en élargir la portée, c'est-à-dire en regardant plus loin que le PIB.

3. Pour une critique complète du PIB, voir Stiglitz, Sen et Fitoussi (2009a) et Stiglitz, Fitoussi et Durand (2018a : en particulier la page 25, et 2018b : 34).

4. À ce sujet, consulter la page Web *Economists have got GDP calculations wrong for years – here's why*, à l'adresse suivante : [www.weforum.org/agenda/2019/05/an-economist-explains-how-to-value-the-internet/](http://www.weforum.org/agenda/2019/05/an-economist-explains-how-to-value-the-internet/).

## Encadré 1

### Historique de la mesure du progrès et du développement durable

Au cours des décennies 1970, 1980 et 1990, des chercheurs et des organisations internationales<sup>1</sup> ont proposé de prendre en compte de nouvelles dimensions pour évaluer le progrès. Le développement durable est la vision du progrès qui été mise de l'avant par la Commission mondiale de l'environnement et du développement (commission Brundtland) dans son rapport de 1987, *Notre avenir à tous*. Le gouvernement du Québec a retenu cette définition :

**« Le développement durable s'entend d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement<sup>2</sup>. »**

À la suite du rapport Brundtland, des chercheurs, des gouvernements et diverses organisations ont proposé des tableaux de bord ou des indices pour mesurer le développement durable (UNECE 2009 et Stiglitz, Sen et Fitoussi 2009a). De nombreuses agences statistiques, dont l'ISQ, diffusent des indicateurs de développement durable<sup>3</sup>.

Afin d'améliorer les comparaisons internationales, un groupe de travail international, le Joint UNECE/OECD/Eurostat Working Group on Statistics for Sustainable Development, a proposé un petit ensemble d'indicateurs de développement durable, dont la sélection est basée sur l'approche par capitaux (UNECE 2009). Un deuxième groupe de travail, le Joint UNECE/Eurostat/OECD Task Force on Measuring Sustainable Development, a donné suite aux travaux du premier en catégorisant les indicateurs selon qu'ils se rapportaient au bien-être de la génération présente, au bien-être des générations futures ou au bien-être des individus vivant dans d'autres territoires (UNECE 2014).

#### *Nations Unies : Objectifs de développement durable*

Les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies pour la période 2020-2030 ont été adoptés en 2015 et ont remplacé les objectifs du Millénaire pour le développement, adoptés lors du Sommet du Millénaire des Nations Unies à New York en 2000<sup>4</sup>. Les ODD tiennent compte des multiples dimensions du progrès social et économique (Stiglitz, Fitoussi et Durand 2018b : 18). Au nombre de dix-sept, les ODD couvrent un grand nombre de dimensions et ont une portée universelle : 169 cibles et plus de 240 indicateurs leur sont rattachés. Les ODD portent, notamment, sur les inégalités, la paix, l'urbanisation et l'emploi, et incluent un large éventail de cibles environnementales<sup>5</sup>.

*Suite page 14*

1. Parmi les différentes initiatives proposées par ces chercheurs et organisations internationales, mentionnons « l'approche fondée sur les capacités » d'Amartya Sen (voir section 2.1.1), « le seuil de pauvreté d'un dollar par jour » de la Banque mondiale et « l'indice de développement humain » du Programme des Nations Unies pour le développement.
2. Loi sur le développement durable (RLRQ, chapitre D-8.1.1).
3. Les indicateurs de développement durable du gouvernement du Québec sont diffusés par l'ISQ : ISQ (2022).
4. Les OMD ciblaient l'extrême pauvreté et avaient une plus grande pertinence relativement à la situation des pays en développement.
5. Voir les 17 ODD des Nations Unies au [www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/](http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/).

Le programme international de développement durable lié aux ODD prévoit le développement de stratégies nationales<sup>6</sup>. De plus, le principe selon lequel « personne ne doit être laissé derrière<sup>7</sup> » sous-tend le programme des Nations Unies. Ce principe implique qu'il faut ventiler les indicateurs de développement durable selon diverses caractéristiques socio-économiques, comme le revenu, le sexe ou l'âge<sup>8</sup>. En ce qui a trait au suivi du développement durable, l'une des cibles du 17<sup>e</sup> ODD est de « tirer parti des initiatives existantes pour établir des indicateurs de progrès en matière de développement durable qui viendraient compléter le produit intérieur brut » d'ici 2030 (Commission de statistique sur le programme de développement durable à l'horizon 2030, 2019 : 24).

#### ***Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social de 2009***

Mise en place à la demande de Nicolas Sarkozy, alors président français, la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, présidée par Joseph E. Stiglitz, a publié son rapport en 2009. Cette commission avait pour mandat « de déterminer les limites du PIB en tant qu'indicateur des performances économiques et du progrès social [...] et d'] aboutir à des indicateurs du progrès social plus pertinents [...] » (Stiglitz, Sen et Fitoussi 2009b : 7).

Dans l'essai publié conjointement avec le rapport de la Commission, Stiglitz, Sen et Fitoussi proposent l'élaboration d'un tableau de bord d'indicateurs : « une mesure unique est plus facile à comprendre,

mais on ne peut pas s'attendre à résumer toutes les informations pertinentes concernant les performances de quelque chose d'aussi complexe que notre société dans un indicateur unique » (Stiglitz, Sen et Fitoussi 2009a : 72). Par la suite, l'Assemblée générale des Nations Unies, dans la déclaration « L'avenir que nous voulons » issue de la conférence « Rio+20 », a demandé à la Commission de statistique de lancer un programme de travail à propos de « mesures plus larges du progrès, en complément du produit intérieur brut » (Assemblée générale des Nations Unies 2012).

#### ***Les rapports Comment va la vie ? de l'OCDE et les nouveaux rapports de Stiglitz et de ses collaborateurs***

Dans le cadre de son initiative *Vivre mieux*, l'OCDE publie tous les deux ans depuis 2011 le rapport *Comment va la vie*<sup>9</sup>. Ce rapport repose sur un cadre de mesure du bien-être, lequel s'appuie, notamment, sur les recommandations du rapport de la Commission de 2009, sur les travaux plus récents de Stiglitz et de ses collaborateurs et sur l'approche fondée sur les capacités de Sen (voir section 2.1.1). L'initiative de l'OCDE vise à évaluer le bien-être « les conditions de vie à l'échelon individuel, du ménage et de la collectivité » dans les pays de l'OCDE et les pays partenaires (OCDE 2020 : 24). Selon le cadre de mesure de l'OCDE, la mesure du bien-être devrait porter sur les résultats, soit sur les dimensions mêmes de la qualité de vie et de la richesse globale, plutôt que sur les efforts qui visent l'amélioration de ces résultats<sup>10</sup>.

*Suite page 15*

6. Par exemple, sur la base de ses priorités, le Canada a choisi un ensemble d'objectifs et d'indicateurs parmi le système des ODD pour élaborer sa Stratégie fédérale de développement durable. Voir [www.fsds-sfdd.ca/](http://www.fsds-sfdd.ca/).

7. « *Leave no one behind* » (Nations Unies 2016).

8. Patrice Martineau, *Un bref aperçu des Objectifs de développement durable*, Secrétariat des objectifs de développement durable, Statistique Canada, présenté dans le cadre du Programme de rayonnement-Région de l'Est de Statistique Canada, mai 2019.

9. Le dernier rapport est paru au début de 2020.

10. Le cadre de mesure du bien-être de l'OCDE se rapproche du programme des ODD des Nations Unies à de nombreux égards, bien que leur finalité soit différente : alors que le cadre de l'OCDE sert à mieux comprendre l'évolution des conditions de vie des individus et des collectivités, les ODD incarnent une série d'engagements internationaux. L'ensemble des dimensions du cadre de l'OCDE et les 17 ODD se recoupent en grande partie. Plus particulièrement, les deux approches mettent de l'avant la nécessité de tenir compte des inégalités (OCDE 2018).

En 2013, l'OCDE a accueilli le High-level expert group on the measurement of economic performance and social progress (HLEG), co-présidé par Joseph E. Stiglitz, Jean-Paul Fitoussi et Martine Durand, dont les travaux ont fait suite à ceux de la Commission de 2009 (OCDE 2018). Le HLEG publiait deux rapports en novembre 2018 (Stiglitz, Fitoussi et Durand 2018a, 2018b), fondés sur une analyse des incidences profondes de la crise financière de 2008. Afin que la statistique officielle se rapproche davantage de l'expérience humaine, ils recommandent de produire et de diffuser des statistiques dont l'objet est l'individu ou le ménage et qui permettent d'apprécier les inégalités économiques et les inégalités des chances (voir la section 2.1.3).

Stiglitz et ses coauteurs recommandent aussi que les indicateurs de progrès attirent l'attention sur ce qui a le plus d'importance pour les personnes, qu'ils élargissent l'étendue des considérations de la politique publique en ne se limitant pas au PIB et qu'ils permettent d'évaluer autrement le succès économique, en tenant compte notamment des dommages environnementaux (Stiglitz, Fitoussi et Durand 2018a). Or, pour que les indicateurs puissent être utilisés à grande échelle et alimentent efficacement le dialogue au sein de la société, il faut n'en retenir qu'un certain nombre. Un petit ensemble d'indicateurs se distingue des listes plus longues d'indicateurs de développement durable (Stiglitz, Fitoussi et Durand 2018a, 2018b)

## Aller « au-delà du PIB » pour mesurer adéquatement le progrès

L'initiative « Au-delà du PIB » de la Commission européenne<sup>5</sup>, le projet *Vivre mieux* de l'OCDE et les objectifs de développement durable des Nations Unies témoignent d'une reconnaissance généralisée des limites du PIB et de la nécessité de ne pas seulement tenir compte de cet indicateur pour mesurer le progrès. Dans leurs rapports de 2009 et de 2018, Stiglitz et ses coauteurs ont tenté « de prendre en compte les préoccupations croissantes des citoyens du monde entier en ce qui concerne la qualité de la vie (sous ses aspects aussi bien objectifs que subjectifs) et la soutenabilité de la croissance et de l'environnement » (Stiglitz, Sen et Fitoussi 2009a : 25). Ainsi, il convient de rendre accessibles et intelligibles des indicateurs relatifs à des dimensions du bien-être actuel (santé, éducation et liens sociaux, etc.) et de la richesse nationale en vue du bien-être futur (état de l'environnement, valeur des infrastructures, etc.) (Stiglitz, Fitoussi et Durand 2018a).



Halfpoint / Shutterstock

5. L'origine de l'initiative « Au-delà du PIB » remonte à une conférence internationale tenue en 2007.



# Concepts et dimensions du bien-être et de la richesse nationale

---

L'ISQ a choisi de mesurer le progrès selon deux approches conceptuelles : l'approche par les « capacités » pour évaluer le niveau de bien-être actuel (section 2.1.1), et l'approche par les capitaux pour mesurer la richesse nationale (2.2.1). Par le choix de ces approches, l'ISQ reconnaît la nature multidimensionnelle du bien-être et sa distribution au sein de la population (section 2.1), ainsi que l'importance de sa soutenabilité (section 2.2). La figure 1 illustre les deux grands thèmes du progrès que sont le bien-être actuel et la richesse nationale. Enfin, le suivi du bien-être et de la richesse nationale peut se faire à l'aide d'éléments observables (objectifs) ou d'éléments témoignant des expériences et du ressenti des individus (subjectifs) (section 2.3).

## 2.1 Bien-être actuel et inégalités

Le bien-être des personnes est multidimensionnel et ne peut être réduit au seul revenu, ni même au sentiment de bonheur. Le concept des capacités, développé par Amartya Sen, reconnaît cette multidimensionnalité. Basée sur des notions de justice sociale et d'équité, l'approche par les capacités prend en compte le bien-être de tous et accorde une place importante aux inégalités (Stiglitz, Sen et Fitoussi 2009b). Cette section présente d'abord les notions propres à l'approche par les capacités (section 2.1.1), puis fait état des dimensions considérées pour la mesure du bien-être (section 2.1.2). Il est ensuite question des inégalités de bien-être, plus particulièrement des différents types d'inégalités pouvant être mesurés, et de l'importance d'en tenir compte (section 2.1.3).

Figure 1

Le progrès selon deux grands thèmes



### 2.1.1 Approche par les capacités

L'approche par les capacités s'intéresse à ce que les individus sont en mesure d'être ou de faire à partir des ressources dont ils disposent et de leurs aspirations. Sen estime que l'essentiel du bien-être des individus est déterminé par ce qui est important pour eux ; la liberté de choix et d'action occupe donc une place centrale dans son approche. Ainsi, la structure sociale et les institutions sont envisagées du point de vue de leur contribution aux libertés des individus. L'approche retenue s'appuie principalement sur deux notions intimement liées : les capacités et les fonctionnements (figure 2).

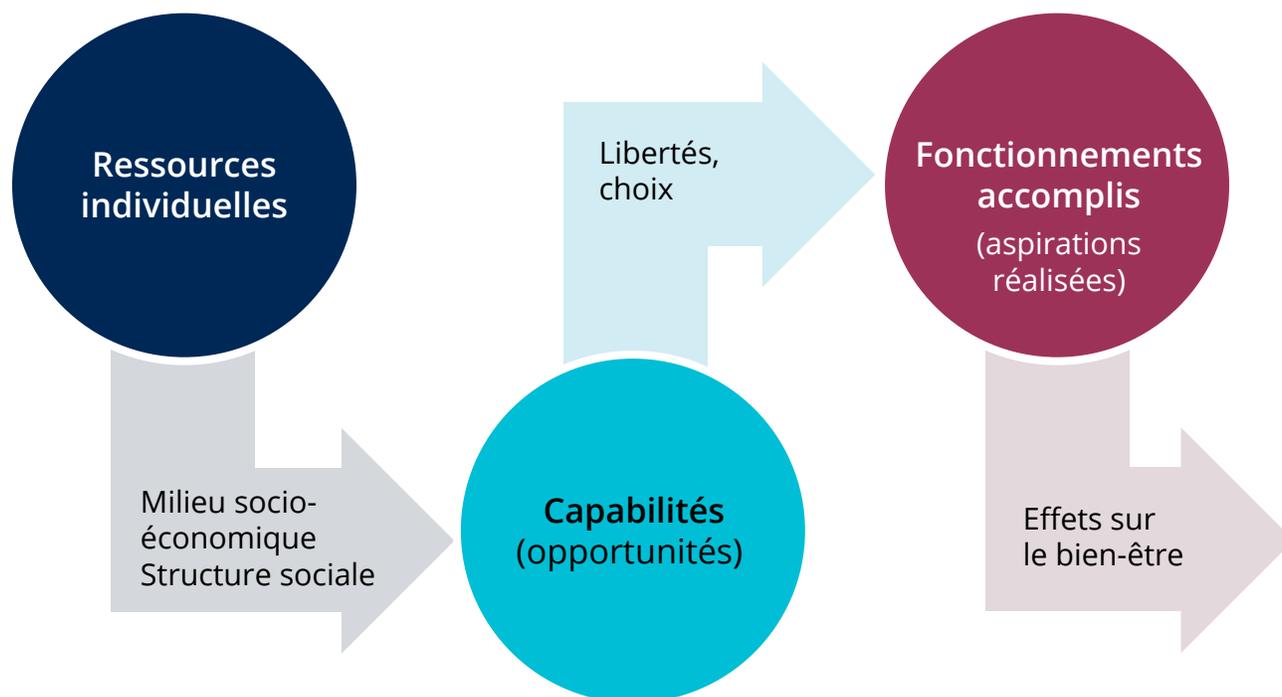
Les ressources individuelles sont les moyens, matériels ou non, dont chacun dispose. Une source de revenus, un diplôme, un bon état de santé et des liens sociaux sont des exemples de ressources individuelles. Sous l'influence du contexte et du milieu socio-économique, ainsi que de la structure sociale (ce qui comprend les institutions et les politiques sociales), ces ressources sont converties en capacités (opportunités).

Les capacités correspondent aux opportunités réelles de chaque individu. Sen (2012) souligne que le but ultime de la structure sociale devrait être l'accroissement des opportunités de tous, et conséquemment, de leur bien-être. Parmi cet éventail d'opportunités, chaque individu a la liberté de faire ses choix, selon ses valeurs. De façon générale, plus les opportunités (capacités) sont nombreuses, plus les individus sont en mesure de vraiment mener la vie qu'ils choisissent et d'ainsi améliorer leur bien-être.

Les fonctionnements, pour leur part, correspondent à ce que les individus accomplissent selon leurs capacités. Ils représentent les états ou les activités auxquels un individu aspire et accorde une valeur, et auxquels il a raison d'en accorder une. Cette dernière nuance est importante, puisque les fonctionnements ne sont pas seulement liés aux valeurs et aux choix individuels ; ils doivent accroître le bien-être selon une compréhension commune. Par exemple, la consommation de substances nocives pour la santé n'est pas un fonctionnement valable.

Figure 2

Schéma – Approche par les capacités



## 2.1.2 Dimensions du bien-être

Cette section expose les liens qui existent entre le bien-être des individus et ses différentes dimensions. Les dimensions abordées constituent des aspects de la vie auxquels les individus accordent de la valeur. Qu'elles soient liées aux conditions matérielles des individus ou à leur qualité de vie, celles-ci sont jugées déterminantes pour le bien-être, au sens de l'approche par les capacités. Le cadre de mesure (section 4) retient certaines dimensions parmi cet ensemble.

Le nombre de dimensions liées au bien-être retenues dans le cadre des initiatives étudiées étant variable (section 3.3), la liste qui suit s'inspire principalement des 11 dimensions retenues par l'OCDE dans l'édition 2020 du rapport *Comment va la vie?* (OCDE 2020), qui correspond généralement aux dimensions proposées par le Joint UNECE/Eurostat/OECD Task Force on Measuring Sustainable Development (UNECE 2014). Ces 11 dimensions du bien-être sont divisées en deux groupes : on retrouve trois dimensions associées aux conditions matérielles et huit dimensions associées à la qualité de vie (tableau 1 ; figure 3).

Figure 3  
Les sous-thèmes et les dimensions du bien-être actuel



Tableau 1

Les dimensions du bien-être

	Dimension	Définition
Conditions matérielles	Lorsque considérées comme des dimensions du bien-être, les conditions matérielles s'inscrivent dans une approche basée sur l'accès et sur la maîtrise des ressources. Selon l'OCDE (2011 : 39), la maîtrise des ressources assure une liberté aux individus de choisir la vie qu'ils souhaitent, selon leurs aspirations et leurs valeurs.	
	Logement	Se loger de manière convenable est un besoin fondamental et essentiel. Le logement représente non seulement un abri contre les intempéries, mais il est également un lieu où s'épanouir, entretenir des relations sociales et fonder une famille, et ce, en toute sécurité. Pour ces raisons, on accorde au logement une valeur intrinsèque importante. Plus encore, puisque les ménages accordent au logement une part importante de leur budget et qu'il constitue une composante importante des actifs des ménages propriétaires, le logement influe de manière importante sur les conditions matérielles et la sécurité (ou l'insécurité) financière des ménages.
	Revenu et patrimoine	Le revenu et le patrimoine contribuent au bien-être des individus en leur permettant d'abord de combler leurs besoins les plus fondamentaux, comme se nourrir et se loger adéquatement, mais également d'accroître leurs opportunités. En effet, le revenu et le patrimoine favorisent une liberté de choix et d'action et permettent de surcroît de se protéger en cas de contrecoups, qu'ils soient de nature conjoncturelle (p. ex., une perte d'emploi due à une récession) ou personnelle (p. ex., une maladie grave).
	Travail	Intimement lié au revenu, l'emploi est une dimension essentielle des conditions matérielles des individus. De plus, il permet de se réaliser au niveau individuel, de faciliter les relations sociales et de se sentir utile à la société. Il est à noter que le seul fait de détenir un emploi ne garantit pas un meilleur bien-être, et que la qualité de l'emploi, une notion qui inclut notamment les conditions de travail, influe également sur le bien-être des individus.
Qualité de vie	La qualité de vie va au-delà de l'aspect matériel et de la maîtrise des ressources. Elle met plutôt l'accent sur les facteurs non économiques qui importent aux personnes.	
	Bien-être subjectif	Le concept de bien-être subjectif prend racine dans une longue tradition philosophique suggérant que les individus sont les mieux placés pour évaluer leur situation. Celui-ci fait écho, d'une part, à la culture ancienne et moderne qui considère que le but universel de l'existence humaine est de vivre heureux et satisfait, et, d'autre part, à la théorie économique utilitariste, qui considère que le bien-être subjectif englobe les multiples dimensions des conditions matérielles et de la qualité de vie (OCDE 2011 : 34 ; Stiglitz, Sen et Fitoussi 2009b : 45-46).
	Éducation et compétences	Essentielle à la prospérité tant sur le plan collectif que sur le plan individuel, l'éducation permet le développement de compétences en tout genre et procure une liberté d'action aux individus en les aidant à mener leur vie selon leurs valeurs et leurs aspirations. De plus, la scolarité a une incidence sur l'emploi et le revenu, ainsi que sur plusieurs dimensions de la qualité de vie, notamment sur l'état de santé et l'engagement civique. À l'échelle de l'ensemble de la société, l'éducation augmente le capital humain, améliore la cohésion sociale et renforce la croissance économique.
	Engagement civique	L'engagement civique réfère aux activités permettant l'expression politique des citoyens et des citoyennes, comme l'exercice du vote ou la participation à des rassemblements politiques. Cette implication de la population contribue au bien-être, tant sur le plan individuel que sur le plan collectif. En effet, l'engagement contribue d'une part à renforcer les sentiments de confiance et d'intégration des individus, qui sont aussi des éléments importants du capital social (section 2.2.2), et, d'autre part, à favoriser l'efficacité des politiques publiques et à réduire les conflits.
	Équilibre de vie professionnelle-vie privée	Le fait de concilier de manière satisfaisante les obligations personnelles et professionnelles permet d'accorder du temps à certaines activités sociales, sportives, artistiques ou autres, auxquelles les personnes accordent de l'importance. Inversement, un manque d'équilibre entre les sphères professionnelle et privée peut engendrer des problèmes de santé, physique ou mentale, pouvant à leur tour avoir des répercussions sur plusieurs autres dimensions du bien-être, notamment le revenu et le travail.

Suite à la page 21

Tableau 1 (suite)

Les dimensions du bien-être

	Dimension	Définition
Qualité de vie	Liens sociaux	En procurant un soutien émotif et matériel, les liens sociaux jouent au quotidien un rôle primordial pour le bien-être des individus et des collectivités, qui va au-delà du simple plaisir qu'ils offrent. La création et le maintien des liens sociaux profitent au premier chef aux individus, en termes de santé, de sécurité, de compétences et d'emploi, mais ils ont également des incidences positives sur la société, notamment sur le capital social et le capital humain (section 2.2.2), et même sur la croissance économique (OCDE 2011 ; Turcotte 2015).
	Qualité de l'environnement	La qualité de l'environnement, notamment sa salubrité, influe de manière importante sur la qualité de vie des individus. En effet, la santé humaine est directement touchée par certains facteurs environnementaux, comme la qualité de l'air ou la qualité de l'eau. La préservation de l'environnement est également une valeur fondamentale pour la population, et ce, pour plusieurs raisons, notamment le caractère essentiel des ressources naturelles et l'accès aux espaces verts. L'environnement est aussi vu comme un ensemble d'actifs qui peuvent être légués aux générations futures selon l'approche par les capitaux pour la prise en compte du bien-être futur (section 2.2.2).
	Santé	Vivre longtemps et en bonne santé est indicatif d'une belle qualité de vie. L'état de santé a une incidence directe et indirecte sur le bien-être des individus, puisqu'il influence bon nombre d'autres dimensions du bien-être, notamment le revenu, l'emploi, les liens sociaux et l'engagement civique. Un bon état de santé permet p. ex. d'obtenir et d'occuper un emploi, de gagner un revenu suffisant et de maintenir des liens sociaux (OCDE, 2011 : 112). La santé est un concept large et englobant qui va bien au-delà de l'absence de maladie ou d'incapacité et qui inclut la santé physique et mentale.
	Sécurité personnelle	Le fait de vivre dans un environnement sécuritaire favorise une liberté de choix et d'action qui permet aux individus de poursuivre leurs objectifs et d'assouvir leurs ambitions sans trop de risques. En raison de l'importance de ses conséquences sur les individus et sur la société, la sécurité des personnes est souvent envisagée sous l'angle de la criminalité. Les répercussions négatives de celle-ci sont multiples et durables, et elles ne se limitent pas qu'aux individus touchés : elles peuvent se faire sentir dans l'ensemble de la société. La criminalité peut ainsi affecter non seulement la santé, les liens sociaux, l'engagement civique et le bien-être subjectif, mais également les conditions matérielles des individus (p. ex., le retrait du marché du travail d'une victime d'actes criminels). À plus long terme, la criminalité affaiblit le capital social et le capital humain (section 2.2.2).

Notes : Les dimensions présentées dans le tableau sont tirées de l'édition 2020 du *Comment va la vie ?* de l'OCDE. La figure 5 (p. 39) présente le sous-ensemble des dimensions retenues dans la présente initiative.

### 2.1.3 Inégalités

Les inégalités sont le reflet d'une distribution inégale des ressources au sein de la société. Ainsi, une part plus ou moins importante de la population ne profite pas de ces ressources malgré les efforts qui pourraient avoir été consentis par les individus. À l'instar des ressources financières et matérielles qui se concentrent entre les mains d'une minorité, les multiples composantes qui déterminent le bien-être des individus sont aussi réparties inégalement dans la population<sup>6</sup>. Le Québec étant une société avancée à plusieurs égards, les résultats d'ensemble en matière de bien-être sont généralement bons. Ils peuvent par contre masquer des écarts importants entre certains groupes de population ou certains territoires (Torres 2021).

Selon le principe que « personne ne doit être laissé derrière » (encadré 1, p. 13), il importe de présenter des résultats pour des groupes plus vulnérables et de suivre l'évolution des écarts observés (OCDE 2017 : 27). Le bien-être de la population québécoise s'améliore-t-il ? Et pour qui ? Selon Stiglitz (2012), les économies les moins égalitaires sont aussi moins performantes puisqu'elles sont instables et, surtout, non durables. L'encadré 2 fait état des causes et des conséquences des inégalités. La suite de la section décrit les types d'inégalités qui devraient idéalement être considérées.

#### ► Plusieurs formes d'inégalités

Il existe plusieurs formes d'inégalités, soit les inégalités verticales et horizontales, les privations et les inégalités des chances, et il existe aussi plusieurs façons de les conceptualiser. À noter que les différentes formes d'inégalités peuvent se cumuler et aggraver la situation des individus touchés.

#### *Les inégalités verticales*

Les inégalités verticales correspondent aux écarts entre les individus les plus favorisés et les plus défavorisés pour une composante donnée du bien-être (Stiglitz, Fitoussi et Durand 2018a). Il en est souvent question lorsque l'on s'intéresse aux inégalités de revenu et de richesse, mais le concept s'applique également aux inégalités en matière de santé, d'éducation et de satisfaction

à l'égard de la vie. Les inégalités verticales se mesurent à partir de la comparaison de différents niveaux dans la distribution, p. ex. le rapport entre la moyenne du quintile supérieur et celle du quintile inférieur, ou à partir d'indicateurs de dispersion, comme la variance.

#### *Les inégalités horizontales*

Les inégalités horizontales réfèrent aux inégalités entre des individus ou des groupes d'individus en fonction de certaines caractéristiques (Stiglitz, Fitoussi et Durand 2018a : 71), comme l'âge, les caractéristiques ethnoculturelles ou le lieu de résidence. Ce type d'inégalité est souvent associé à de la discrimination envers certains groupes : les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les minorités visibles, les autochtones ou les populations des zones rurales par exemple. Les inégalités horizontales sont mesurées à partir de l'écart des résultats moyens des différents groupes, p. ex., la différence d'espérance de vie en fonction du niveau de scolarité.

#### *Les privations*

Tandis que la notion d'inégalité réfère à l'ensemble de la distribution d'un indicateur dans une population, la notion de privation ne considère qu'une extrémité de la distribution. Elle renvoie au fait de ne pas atteindre un certain niveau ou une certaine norme considérée comme un minimum en matière de bien-être (OCDE 2018 : 79). Les seuils pour les indicateurs de privations sont largement utilisés : le faible revenu selon la Mesure du panier de consommation (MPC) comme mesure de la pauvreté ou un temps de travail excédant 50 heures par semaine comme mesure de la qualité de l'emploi.

#### *Les inégalités des chances*

Les inégalités des chances sont dues aux circonstances héritées et sur lesquelles les individus ne peuvent pas agir, comme les caractéristiques individuelles (sexe ou genre, origine ethnoculturelle, incapacités, etc.) ou les antécédents familiaux (niveau de revenu, statut social et scolarité des parents, etc.). L'OCDE (2018 : 79) souligne que la frontière entre les inégalités des chances et les inégalités de résultats (inégalités verticales et horizontales, et privations) n'est pas facile à tracer. En effet, les deux concepts sont intimement liés, ce qui complexifie

6. Il importe de souligner que les inégalités qui concernent le bien-être actuel ou futur dépendent d'une large gamme de ressources, plus étendue que celle qui détermine les inégalités de revenu.

leur mesure et leur interprétation. La différence réside dans les facteurs à l'origine des inégalités. Les individus peuvent-ils agir ou non sur leurs causes ? Par exemple, le niveau de revenu des parents étant une circonstance

héritée, l'écart de revenu entre les adultes nés dans un milieu pauvre et ceux nés dans un milieu aisé peut être considéré comme une inégalité des chances.

## Encadré 2

### Les causes et les conséquences des inégalités

Les inégalités découlent d'une multitude de facteurs (OCDE, 2017 : 74), notamment :

- d'entraves à la mobilité sociale, qui restreignent les possibilités des individus nés dans des milieux moins favorisés d'améliorer leur bien-être au cours de leur vie ;
- de conditions héritées à la naissance, sur lesquelles les individus n'ont pas de prise (par ex., le milieu familial, l'état de santé) ;
- du fait que les individus ne soient pas récompensés pour leurs efforts<sup>1</sup>. Ces efforts sont le fruit de décisions individuelles, telles que poursuivre ses études, acquérir de nouvelles connaissances ou encore travailler davantage ;
- de l'homogamie, soit la tendance à choisir un partenaire ayant des conditions socio-économiques similaires ;
- de décisions politiques entraînant ou perpétuant une redistribution inégale, voire inéquitable, des ressources de natures diverses ;
- d'un processus historique ou conjoncturel qui profite à certaines générations ou à certaines personnes plus qu'à d'autres, comme l'amélioration du niveau de vie, l'avènement de nouvelles technologies ou le fait de vivre en temps de paix ou en temps de guerre.

Les inégalités se répercutent de multiples façons, d'une part, sur les individus affectés négativement, et, d'autre part, sur la société dans son ensemble (OCDE 2017). Plus encore, les répercussions des inégalités sont persistantes et elles limitent les opportunités des générations futures.

Sur le plan individuel, les inégalités diminuent les opportunités réelles en termes de capacités. Elles peuvent notamment :

- diminuer l'accès à des emplois et à des services publics de qualité ;
- freiner la participation sociale et politique ;
- freiner la mobilité sociale ;
- diminuer l'estime de soi et l'ambition ;
- provoquer l'apparition de problèmes de santé mentale et de comportements antisociaux.

Pour l'ensemble de la société, les inégalités :

- freinent la croissance économique en limitant l'augmentation de la productivité et en réduisant le pouvoir d'achat d'une proportion de la population ;
- limitent les investissements des ménages, p. ex. dans l'éducation de leurs enfants ;
- créent un sentiment d'injustice, qui affecte la confiance envers le système politique et les institutions publiques ;
- diminuent la cohésion sociale et exacerbent l'intolérance et la discrimination.

1. Stiglitz (2012) souligne que dans tout système économique performant, l'effort des individus se doit d'être récompensé.

## 2.2 Concepts généraux pour la mesure du bien-être futur

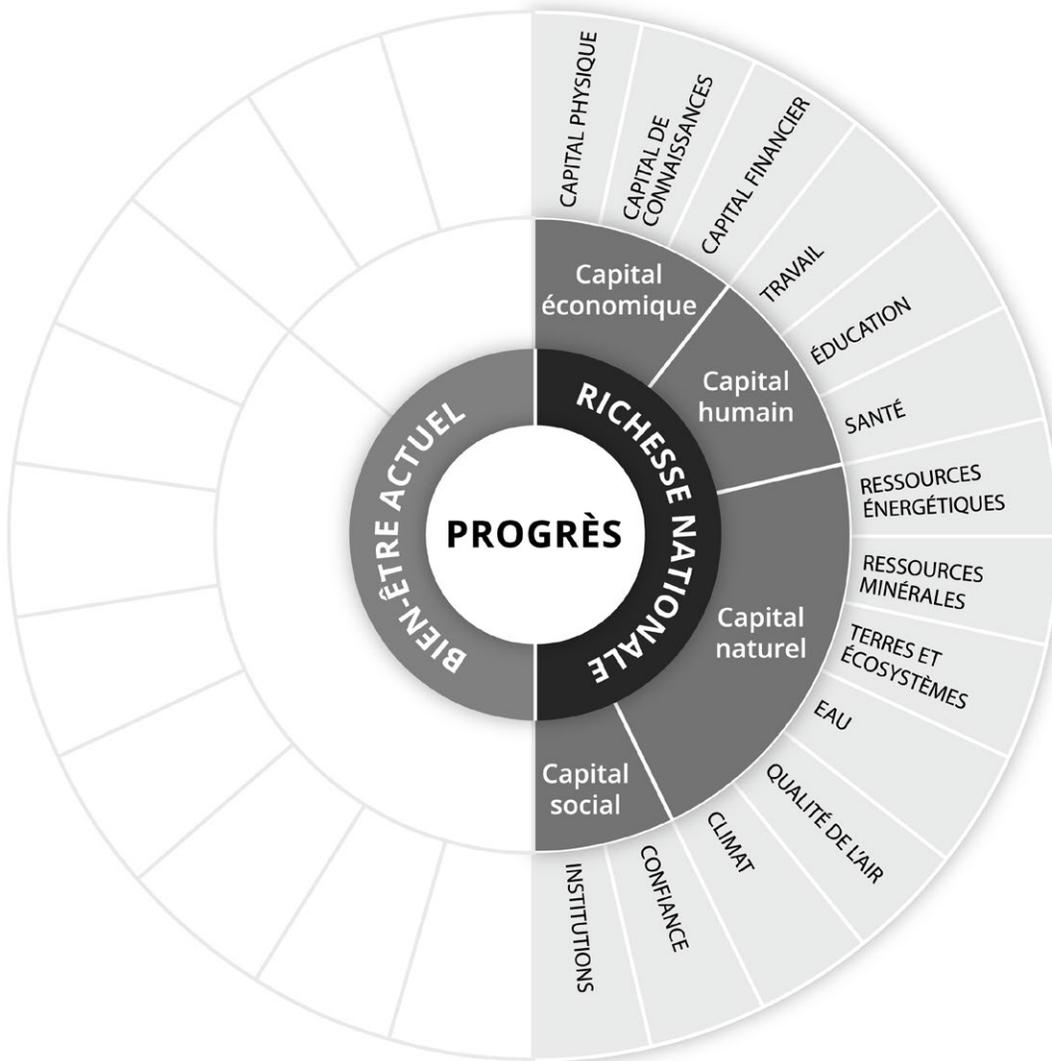
Dans une perspective à long terme, le progrès de la société suppose une amélioration du potentiel de bien-être pour les générations futures. La production économique telle que mesurée par le PIB pourrait croître aujourd'hui au détriment du stock de richesse nationale (ce qui comprend les capitaux économique, humain, naturel et social) et du bien-être des jeunes générations et des générations futures. Plus généralement, des conditions et une qualité

de vie actuelles qui dépendent d'une surconsommation des ressources ou d'un sous-investissement seraient non soutenables et généreraient des inégalités intergénérationnelles (Stiglitz, Sen et Fitoussi 2009b ; Stiglitz, Fitoussi et Durand 2018a).

Cette section présente les concepts qui sous-tendent la mesure du bien-être futur, soit l'approche par les capitaux (section 2.2.1), les types de capitaux (section 2.2.2) et les notions de stocks, de flux, de risques et de résilience (section 2.2.3). La figure 4 illustre les sous-thèmes et les dimensions de la richesse nationale.

Figure 4

Les sous-thèmes et les dimensions de la richesse nationale



Note : Les dimensions présentées dans la figure sont tirées de UNECE (2014).

### 2.2.1 Bien-être futur, approche par les capitaux et richesse nationale

Puisqu'il n'est pas possible de mesurer directement le bien-être des générations futures, les indicateurs du progrès à long terme doivent se rapporter aux capitaux qui, s'ils sont stables ou en croissance dans le temps, permettront aux générations futures de vivre bien ou mieux que les générations présentes. Selon l'approche par les capitaux, le maintien ou l'augmentation du niveau des stocks de capitaux économique, humain, naturel et social est nécessaire pour soutenir le bien-être à long terme. Aussi, si la richesse d'une société augmente, il s'ensuit que ses membres futurs devraient atteindre le même niveau de bien-être que ceux d'aujourd'hui (Stiglitz, Fitoussi et Durand 2018a). À l'inverse, si le stock de richesse décroît, « des ajustements à la baisse, pour la consommation ou le bien-être, seront nécessaires tôt ou tard » (Stiglitz, Sen et Fitoussi 2009b : 140).

Le suivi du progrès dans la perspective du bien-être futur repose sur une évaluation globale des stocks de capitaux et de leur variation dans le temps<sup>7</sup>. L'ensemble des capitaux forme la richesse d'une nation, soit les ressources qui peuvent être léguées aux générations futures et dont elles pourront retirer du bien-être. Les différents types de capitaux procurent des avantages économiques ou non économiques : ils sont des intrants de la production économique ou contribuent de façon générale au bien-être des personnes (Stiglitz, Fitoussi et Durand 2018a). Par exemple, en plus de fournir la matière ligneuse qui peut servir à la production, une forêt sert d'habitat à une faune et une flore, peut contribuer à capter le CO<sub>2</sub> et fait partie intégrante du paysage.

La préservation de la richesse ne signifie pas que tous les capitaux doivent être maintenus ou augmentés dans le temps. En effet, il pourrait être jugé souhaitable que

le stock d'un type de capital diminue, si cela permettait de préserver ou d'augmenter le stock d'un autre type de capital, plus important ou même critique. Les investissements dans les installations et les équipements, la dépréciation du capital physique, l'éducation, l'épuisement des ressources naturelles et la dégradation de l'environnement, p. ex., font varier les stocks de capitaux (Stiglitz, Sen et Fitoussi 2009b). Le suivi des capitaux, parallèlement à la mesure du bien-être actuel, permet de cerner le progrès relativement à l'équilibre entre bien-être actuel et bien-être futur.

### 2.2.2 Types de capitaux

Il existe quatre types de capitaux selon l'approche par capitaux : le capital produit et financier (ou économique), le capital humain, le capital naturel et le capital social (UNECE 2014 ; OECD 2020). Alors que les indicateurs du bien-être actuel sont axés sur les personnes ou sur les ménages, les indicateurs relatifs à la richesse nationale se rapportent de façon générale aux systèmes économique, naturel ou social. Les ressources qui forment la richesse ne sont souvent pas détenues par les personnes de façon privée, mais relèvent généralement du bien commun. Ces stocks de capitaux perdurent dans le temps, mais leur quantité et leur qualité futures dépendent des « décisions qui sont prises (ou qui ne sont pas prises) aujourd'hui » (OCDE 2020). Par exemple, les gaz à effet de serre (GES) qui sont émis aujourd'hui auront diverses incidences sur les stocks de capitaux futurs en raison de leurs impacts sur le climat. Par ailleurs, les capitaux sont susceptibles d'être dégradés plus ou moins fortement par divers risques, p. ex. par les changements climatiques, selon la résilience des systèmes naturels ou socio-économiques (section 2.2.3).

7. Il s'agit de la recommandation 11 de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi (Stiglitz, Sen et Fitoussi 2009a : 180).

## Capitaux produit et financier (capital économique)

Les capitaux produit et financier sont des actifs économiques, lesquels représentent la forme traditionnelle du capital. Le Système de comptabilité nationale (SCN) définit un actif économique comme étant « une réserve de valeur représentant un avantage [...] revenant au propriétaire économique du fait de la détention ou de l'utilisation [du] bien pendant une période déterminée<sup>8</sup>. » (Commission européenne, Fonds monétaire international, OCDE et autres 2013 : § 3.5).

Le capital produit est composé (UNECE 2014) :

- du capital physique ou corporel (bâtiments, infrastructures, machines et équipements) ;
- du « capital de connaissances »<sup>9</sup> ou capital incorporel (produits de la propriété intellectuelle, incluant la recherche-développement, les logiciels et bases de données, les œuvres artistiques, etc.)<sup>10</sup>.

Le capital financier, du point de vue de la richesse nationale, correspond aux actifs financiers qu'un pays ou une province détient à « l'extérieur » (autrement dit, ce que les autres pays ou provinces lui doivent), soustraits de ses passifs financiers (ce que le pays ou la province doit aux autres) : « Les actifs financiers se composent de toutes les créances financières, actions et autres participations dans des sociétés [...] » (Commission européenne, Fonds monétaire international, OCDE et autres 2013 : § 3.36). Un montant positif d'actifs financiers nets permettrait,

dans le futur, un apport de revenu de l'extérieur vers la nation, qui pourrait être dépensé ou investi dans la formation de capital. Inversement, un montant négatif d'actifs financiers nets signifie que la nation devrait céder une part de son revenu futur aux créanciers extérieurs<sup>11</sup> (IISD 2018). La situation financière de secteurs de l'économie, comme celui des ménages ou du gouvernement, et le risque qu'elle peut poser à la stabilité du système économique ont aussi une incidence sur la soutenabilité du bien-être (UNECE 2014 ; OCDE 2014) (au sujet des risques, voir la section 2.2.3).

## Capital humain

Les documents clés consultés reprennent la définition du capital humain proposée par l'OCDE dans *Du bien-être des nations – Le rôle du capital humain et social* : « Les connaissances, les qualifications, les compétences et caractéristiques individuelles qui facilitent la création de bien-être personnel, social et économique. » (OCDE 2001 : 18). Alors que les autres types de capitaux portent sur les systèmes (social, économique ou écosystémique), le capital humain se rapporte aux personnes (le capital social concerne les liens entre les personnes). Il engendre le capital produit, y compris le capital de connaissances, et, sur le plan de la mesure, le capital de connaissances et le capital humain peuvent être confondus (voir Stiglitz, Fitoussi et Durand 2018a)<sup>12</sup>. Le capital humain peut être envisagé selon les dimensions du travail, de l'éducation et de la santé (UNECE 2014).

8. Le capital économique inclut aussi une partie des actifs environnementaux (Commission européenne, Fonds monétaire international, OCDE et autres 2013).

9. « *knowledge capita* » (UNECE 2014 : 32).

10. « Le SCN n'établit pas de division formelle entre actifs corporels et incorporels dans le classement. Cependant, on peut considérer que les catégories concernant les logements, les autres bâtiments et ouvrages de génie civil, les machines et équipements, les systèmes d'armes et les ressources biologiques cultivées correspondent aux actifs corporels et les autres catégories aux actifs incorporels. » (Commission européenne, Fonds monétaire international, OCDE et autres 2013 : § 10.67 ; voir aussi p. 206-212)

11. Pour le Québec, les instances extérieures comprendraient celles rattachées au reste du Canada. Les flux financiers entre le Québec et le reste du Canada peuvent difficilement être identifiés, car il s'agit d'échanges à l'intérieur d'un même pays.

12. « La recherche-développement (expérimental) correspond à la valeur des dépenses consacrées aux travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances [...]. [Ceci n'inclut] pas le capital humain en tant qu'actif au sens du SCN. » (Commission européenne, Fonds monétaire international, OCDE et autres 2013 : § 10.103) « [Les] actifs constitués par l'éducation sous la forme de connaissances, de compétences et de qualifications ne sont pas des actifs fixes tels que les définit le SCN. » (§ 1.54)



meunierd / Shutterstock

## Capital naturel

Le capital naturel est composé de l'ensemble des actifs environnementaux, définis selon le Système de comptabilité économique et environnementale (SCEE) comme « les composantes biologiques et non vivantes naturelles de la Terre. Constitutifs de l'environnement biophysique, ces actifs peuvent procurer des avantages à l'humanité. » (Nations Unies, Commission européenne, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et autres 2016 : 13-14). Les actifs environnementaux comprennent :

- les ressources minérales et énergétiques ;
- les terres et les écosystèmes, ce qui comprend les ressources en sols, en bois, aquatiques et en eau, ainsi que les animaux d'élevage et les plantes cultivées.

L'ensemble du capital naturel (hormis les actifs souterrains) peut être envisagé sous l'angle des écosystèmes. Les ressources naturelles interagissent pour constituer les écosystèmes, qui peuvent eux-mêmes être perçus comme des actifs : un écosystème est un « complexe dynamique formé de communautés de plantes, d'animaux et de micro-organismes et de leur environnement non vivant qui, par leur interaction, forment une unité fonctionnelle » (Convention sur la diversité biologique 2006). Les écosystèmes sont considérés comme étant des moteurs générateurs de ressources naturelles renouvelables et de services de régulation et culturels<sup>13</sup>.

Dans le présent cadre, le champ de mesure des actifs environnementaux inclut le système climatique et l'air, puisque l'état de ces composantes naturelles a une incidence sur le bien-être actuel et futur. Les six dimensions proposées par le Joint UNECE/Eurostat/OECD Task Force on Measuring Sustainable Development sont les ressources énergétiques, les ressources minérales, les terres et les écosystèmes, l'eau, la qualité de l'air et le climat (UNECE 2014).

Selon l'approche par les capitaux, qui considère la richesse nationale comme un tout, le capital naturel revêt un caractère particulier. En effet, selon Stiglitz, Fitoussi et Durand (2018b : 87), « [la] menace la plus immédiate à la soutenabilité est l'environnement. » Cette menace découle notamment de la défaillance des marchés, dont les prix ne reflètent pas la vraie valeur des actifs environnementaux, ainsi que de la nature critique d'une partie du capital naturel (Stiglitz, Sen et Fitoussi 2009a). Ces composantes critiques sont vitales et ne peuvent pas être substituées par d'autres capitaux : il s'agit des actifs naturels qui génèrent les services écosystémiques essentiels à la vie, tels que la régulation du climat ou l'approvisionnement en plantes cultivées (UNECE 2014). En d'autres mots, la dégradation de ces actifs environnementaux ne peut pas être contrebalancée par une augmentation des autres types de capitaux, comme le capital produit (Stiglitz, Sen et Fitoussi 2009a)<sup>14</sup>.

13. Au sujet de la comptabilité des écosystèmes, voir le document *System of Environmental-Economic Accounting – Ecosystem Accounting* à l'adresse [seea.un.org/sites/seea.un.org/files/documents/EA/seea\\_ea\\_white\\_cover\\_final.pdf](https://seea.un.org/sites/seea.un.org/files/documents/EA/seea_ea_white_cover_final.pdf).

14. S'ensuit la Recommandation 12 de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi : « Les aspects environnementaux de la soutenabilité méritent un suivi séparé reposant sur une batterie d'indicateurs physiques sélectionnés avec soin. » (Stiglitz, Sen et Fitoussi 2009a : 19). Dans la présente initiative, chacun des grands types de capitaux fait l'objet d'un suivi séparé à l'aide de deux indicateurs.

## Capital social

Selon l'OCDE, « le capital social correspond [...] à des réseaux ainsi qu'à des normes, valeurs et convictions communes. » (OCDE 2001 : 47). Le capital social est « le ciment de la société<sup>15</sup> » : il se rapporte à la confiance et à la qualité des relations entre les personnes au sein des familles, des communautés, des écoles et des entreprises, et à la confiance à l'égard des institutions publiques. « À l'instar du capital humain, le capital social procure d'importants avantages aux individus et aux sociétés. » (OCDE 2001 : 60). La confiance généralisée, p. ex., qui fait partie intégrante du capital social et désigne la confiance qui règne entre les personnes, est à la base de la plupart des échanges économiques. Des interactions positives répétées entre les personnes construisent la confiance, qui peut aussi être vue comme faisant partie des valeurs et des normes communes. La diminution de la confiance au sein de la société correspond à une détérioration du capital social. Le niveau de confiance tend à être moins grand dans les sociétés où les inégalités de revenu sont plus grandes (Stiglitz, Fitoussi et Durand 2018a).

### 2.2.3 Stocks, flux, risques et résilience

Les capitaux subissent des changements dans le temps. Ils peuvent s'épuiser ou être dégradés plus ou moins subitement ou se former à la suite d'investissements. Le maintien des stocks de capitaux dans le temps et la reconnaissance des risques qui les menacent sont des conditions nécessaires à la durabilité du bien-être (OCDE 2020). Pour augmenter la pertinence du jeu d'indicateurs du point de vue de la politique publique et étant donné la limite des données disponibles en ce qui a trait à la mesure des stocks de capitaux, des indicateurs se rapportant aux flux et aux facteurs de risque ou de résilience qui peuvent influencer sur les différents types de capitaux ont été choisis dans le présent cadre conceptuel, comme dans le cadre élaboré dans l'initiative *Comment va la vie ?* de l'OCDE (encadré 1, p. 13).

## Stocks et flux

Les indicateurs de la richesse nationale peuvent porter directement sur les stocks de capitaux ou sur les flux qui ont une incidence sur ces stocks. « [Les] stocks désignent le volume total des actifs à un moment donné. » (Nations Unies, Commission européenne, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et autres 2016 : § 2.99). Les stocks sont, p. ex., les bâtiments, les infrastructures, les diverses ressources naturelles, les connaissances acquises par les personnes ou encore la confiance qui existe au sein de la société. Dans l'univers de la comptabilité nationale, « [les] flux économiques reflètent la création, la transformation, l'échange, le transfert ou la disparition de valeur économique [salaires, impôts, intérêts, investissements, etc.] ; ils impliquent des changements du volume, de la composition ou de la valeur des actifs et des passifs d'une unité institutionnelle. » (Commission européenne, Fonds monétaire international, OCDE et autres 2013 : § 3.6). « Les flux physiques sont reflétés dans le mouvement et l'utilisation des matières, de l'eau et de l'énergie. » (Nations Unies, Commission européenne, Organisation des Nations Unies pour



feliiks szewczyk / Adobe Stock

15. « *The glue that holds society together* » (Stiglitz, Fitoussi et Durand 2018a : 92) Trad. libre.

l'alimentation et l'agriculture et autres 2016 2016 : § 2.88). Il peut s'agir de flux de produits issus de la production économique, de matières naturelles ou de polluants. Des exemples de flux relatifs aux capitaux humain et social, respectivement, sont la mortalité prématurée et le bénévolat (OCDE 2020).

## Risques et résilience

Pour la mesure de certaines dimensions de la richesse nationale, le suivi dans le temps des risques qui menacent les capitaux peut se révéler plus pertinent que le suivi des stocks ou des flux. Par exemple, suivre la pérennité des espèces biologiques pourrait être plus instructif que suivre le nombre d'espèces. Étant donné la complexité et l'interrelation des systèmes économique, naturel et social, le risque est pris ici dans un sens large qui inclut un degré variable d'incertitude. Les risques présentent des probabilités plus ou moins connues que les flux ou les stocks de capitaux soient touchés négativement et à différents niveaux d'intensité et, par conséquent, que le bien-être futur soit réduit. Par exemple, une dette des ménages élevée, en plus de l'incidence néfaste qu'elle peut avoir sur le bien-être des familles, est un facteur de risque pour le système économique, car les défauts de paiement peuvent déstabiliser les marchés financiers (OCDE 2020).

« La résilience s'entend de la capacité d'un système, d'une communauté ou d'une société exposés à des dangers d'y résister et de les absorber, de s'adapter à leurs effets et de s'en relever rapidement et efficacement, notamment en préservant et en rétablissant ses structures et fonctions essentielles<sup>16</sup>. » La résilience d'un système peut se manifester par l'atteinte d'un nouvel équilibre où les fonctions essentielles du système sont préservées. Elle peut prendre la forme d'une capacité d'absorption, qui réduit la profondeur de l'impact issu du risque, ou d'une adaptabilité, qui réduit le temps de récupération. Par exemple, l'adoption de nouvelles technologies agricoles, l'augmentation des inventaires en nourriture ou les réserves d'urgence pourraient augmenter la résilience vis-à-vis du risque de pics dans les prix alimentaires (Frieling et Warren 2018).

La lunette des risques et de la résilience nous amène à envisager autrement le développement durable et la tension entre bien-être actuel et futur. « [Une] condition nécessaire à la durabilité est que celle-ci ne soit pas menacée par une catastrophe. » (Stiglitz, Sen et Fitoussi 2009a : 149). Par exemple, les changements climatiques pourraient provoquer des catastrophes qui conduiraient à la destruction ou à la dégradation des capitaux produit, naturel, humain et social ; les pandémies (comme la pandémie de COVID-19) sont un autre exemple de



mkfilm / Shutterstock

16. Voir la définition du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe au [www.preventionweb.net/files/resolutions/N1516717.pdf](http://www.preventionweb.net/files/resolutions/N1516717.pdf).

phénomène pouvant amener une dégradation des capitaux (IISD 2018). Les décisions prises aujourd'hui pour améliorer le bien-être peuvent non seulement avoir des incidences sur la dégradation des capitaux ou sur le niveau des investissements, mais aussi sur les probabilités de risques ou de catastrophes, ou encore sur la résilience.

Selon le dernier rapport *Comment va la vie ?* de l'OCDE, une progression du bien-être actuel au cours des dix dernières années dans les pays de l'OCDE s'est conjuguée à des menaces soutenues à la durabilité du bien-être. La dette des ménages, la perte de biodiversité et les « menaces pesant sur le fonctionnement des institutions démocratiques » sont des facteurs de risque qui demeurent présents dans les pays de l'OCDE (OCDE 2020 : 20). Étant donné que le capital naturel est en bonne partie un bien public, sa dégradation et son épuisement tendent à ne pas être pris en compte dans les décisions qui visent le bien-être actuel. Dans des pays où règne présentement un niveau élevé de bien-être, il existe des menaces au stock de capital naturel qui peuvent avoir une incidence sur le bien-être futur (OCDE 2020).

## 2.3 Mesures objectives et subjectives

Deux types de mesures complémentaires sont utilisés pour mesurer les dimensions du bien-être et de la richesse nationale : des mesures objectives et des mesures subjectives. Les premières réfèrent à des données qui peuvent être observées par un tiers. Celles-ci peuvent être colligées à l'aide d'un questionnaire comme celui du recensement qui demande, p. ex., le nombre de personnes dans le ménage, à partir de fichiers administratifs, comme les fichiers fiscaux ou de décès, ou simplement à l'aide d'outils de mesure, tels une balance ou un chronomètre.

Les mesures subjectives fournissent une information dont seule la personne concernée peut rendre compte à partir de ce qu'elle vit ou ressent. Elles découlent de réponses autodéclarées à des questions standardisées et validées, généralement posées dans le cadre d'une enquête, et fournissent entre autres des renseignements sur des états subjectifs (état de santé autodéclaré, sentiment de sécurité, etc.). Les mesures subjectives occupent une place importante dans plusieurs domaines statistiques, et sont essentielles pour obtenir de l'information sur certains éléments auxquels les individus accordent de l'importance et qui ont une incidence sur leur qualité de vie, p. ex. la confiance envers les autres (Stiglitz, Sen et Fitoussi 2009b).

# Initiative de l'Institut de la statistique du Québec et démarche de sélection des dimensions et des indicateurs

Dans la foulée des travaux entrepris à l'échelle internationale, l'ISQ s'engage à produire et à diffuser un ensemble restreint d'indicateurs de progrès du Québec pour la mesure du bien-être et de la richesse nationale, tout en tenant compte de l'évolution des inégalités au sein de la société. Ces indicateurs clés, qui seront complémentaires au PIB, visent à mesurer les grandes tendances représentatives du progrès de la société québécoise. L'initiative de l'ISQ se base sur les concepts tirés de la littérature (section 2), ainsi que sur les cadres de mesure proposés par les organisations internationales et sur les travaux menés dans d'autres pays (voir l'annexe 1). Elle procède de travaux menés à l'ISQ en lien avec la mesure de diverses dimensions du bien-être et le suivi du développement durable. De l'utilisation prévue du jeu d'indicateurs (section 3.1) découlent les orientations de l'initiative de l'ISQ (section 3.2).

Le nombre de dimensions à considérer pour suivre le progrès d'une société peut s'avérer élevé. Or, l'une des orientations de l'initiative de l'ISQ est de retenir un petit nombre d'indicateurs (section 3.2). La sélection serrée des indicateurs a débuté avec l'examen détaillé des dimensions et des indicateurs de différentes initiatives de mesure du progrès entreprises au Québec, au Canada et ailleurs (section 3.3). Cela a permis de dresser une première liste d'indicateurs potentiels (annexe 2), qui a fait l'objet de consultations auprès de spécialistes de l'ISQ. Nous avons ensuite colligé de l'information à propos de chacun de ces indicateurs potentiels à l'aide d'une grille d'évaluation organisée selon des critères de sélection (la section 3.4 décrit ces critères ; la grille est reproduite à l'annexe 3). La sélection des indicateurs a été effectuée à la lumière de cette information et d'échanges additionnels avec des spécialistes (section 3.5).

## 3.1 Utilisation prévue du jeu d'indicateurs

À l'instar des statistiques publiées dans les rapports *Comment va la vie ?* de l'OCDE, les indicateurs de progrès du Québec contribueront à soutenir le débat public au sujet d'une « croissance inclusive » et permettront de « déterminer non seulement si les conditions de vie s'améliorent, mais où elles s'améliorent [... et de] mesurer non pas uniquement le bien-être actuel, mais aussi les ressources qui peuvent permettre de le pérenniser. » (OCDE 2020). Ainsi, l'égalité de bien-être est considérée comme faisant partie intégrante du progrès.

Les indicateurs de progrès devraient être connus d'un large public et être utilisés par les citoyens et les citoyennes, par les décideurs des sphères privée et publique et par les médias. Cette information sera rendue disponible de façon pérenne. Plus précisément, les indicateurs serviront principalement à (Stiglitz, Fitoussi et Durand 2018a, 2018b ; ISQ 2018) :

- informer les acteurs de la société québécoise du progrès global du Québec quant à des dimensions jugées essentielles pour le bien-être actuel, d'une part, et, d'autre part, quant à des dimensions de la richesse nationale jugées primordiales pour le bien-être des générations futures ;
- stimuler le dialogue au sein de la société, éclairer les débats et, plus particulièrement, offrir un point de contact entre les organisations de la société civile et le gouvernement ;
- éclairer la prise de décisions au sujet des priorités qui sous-tendent les politiques publiques ;
- favoriser l'amélioration des statistiques officielles pour la mesure du progrès par la reconnaissance des lacunes des mesures actuelles.

L'utilisation prévue du jeu d'indicateurs est conforme à la vision présentée par l'ISQ dans son plan stratégique 2018-2022, soit de mieux faire connaître certaines dimensions de la société québécoise et d'éclairer le choix des politiques publiques (ISQ 2018). Les indicateurs de progrès pourraient servir dans les processus décisionnels de l'administration publique, comme c'est le cas en France, en Italie et en Suède (Durand et Exton 2019 ; Stiglitz, Fitoussi et Durand 2018a). En effet, dans ces pays, des jeux d'indicateurs de petite taille sur le bien-être et la richesse nationale servent directement à l'élaboration et au suivi des politiques publiques, notamment lorsque des décisions budgétaires sont prises ou que les politiques font l'objet d'une évaluation. Dans ces cas, les indicateurs ont été sélectionnés sur la base d'une consultation citoyenne ou d'une décision des hautes instances du gouvernement (le Cabinet du premier ministre ou le ministère des Finances). Dans le cas de la présente initiative, le choix des indicateurs, à propos duquel le public est invité à soumettre ses commentaires et ses suggestions, repose sur l'application rigoureuse et neutre de critères établis selon les aspects de la qualité de l'information statistique de l'ISQ (ISQ, 2006a).

## 3.2 Orientations de l'initiative

L'utilisation prévue des indicateurs de progrès du Québec et les meilleures pratiques dégagées de la littérature dictent les principaux paramètres de l'initiative de l'ISQ. En effet, le besoin de se représenter le progrès global du Québec en suscitant l'intérêt d'un large public milite en faveur d'un nombre limité d'indicateurs à suivre. De plus, ces indicateurs doivent faire état de résultats concrets, permettre de cerner des disparités entre différents

segments de la population ou du territoire, couvrir une période de temps suffisamment longue et rendre possible la comparaison entre les territoires. Enfin, il faut prévoir une flexibilité du jeu d'indicateurs au fil du temps, afin de s'assurer du maintien de sa pertinence.

### Un nombre restreint d'indicateurs

Pour faciliter la compréhension de l'évolution globale du bien-être et de la richesse nationale, le jeu d'indicateurs doit former un tableau de bord avec un nombre restreint de signaux<sup>17</sup>. La sélection d'un ensemble d'indicateurs clés est préférée à l'élaboration d'un indice composite ou synthétique, tel que l'Indice de développement humain<sup>18</sup>, et ce, pour différentes raisons (voir l'encadré 3). Partant de ce choix, il y a un compromis à faire quant au nombre d'indicateurs à retenir. Un trop petit nombre ne permettrait pas de mettre en lumière toutes les dimensions jugées essentielles pour suivre le progrès, alors qu'un trop grand nombre rendrait ardues la lecture d'ensemble du jeu d'indicateurs et son appropriation par les divers publics visés. Un équilibre entre exhaustivité et clarté est donc souhaité (Stiglitz, Fitoussi et Durand 2018a, 2018b).

Comme dans le cas d'initiatives menées ailleurs dans le monde (voir le tableau 2, p. 35, et l'annexe 1), la sélection d'un nombre restreint d'indicateurs est visée, soit un maximum de quinze. Étant donné ce nombre limité, il faut établir les dimensions jugées les plus pertinentes pour suivre l'évolution du bien-être et de la richesse nationale. Cet objectif est ambitieux, puisqu'un petit nombre d'indicateurs rend plus difficile l'obtention d'un consensus<sup>19</sup>. La sélection des dimensions et des indicateurs doit se faire à l'aide d'une méthode et d'un processus rigoureux pour réduire le plus possible l'influence de la subjectivité.

17. « *Top of the dashboard* » (Stiglitz, Fitoussi et Durand 2018b : 40)

18. Élaboré par le Programme des Nations Unies pour le développement, cet indice prend en compte trois dimensions : le PIB par habitant, l'espérance de vie à la naissance et le niveau d'éducation de la population.

19. Au sujet du nombre, Stiglitz, Fitoussi et Sen (2018b) mentionnent que le grand nombre d'Objectifs de développement durable (ODD) a permis d'arriver à un consensus.

### Encadré 3

#### Un ensemble d'indicateurs plutôt qu'un indice composite ou synthétique pour la mesure du progrès

Deux approches coexistent pour la mesure du progrès : la sélection d'un ensemble d'indicateurs et la construction d'un indice composite ou synthétique. Bien que chacune comporte des avantages et des inconvénients, l'ISQ privilégie l'utilisation d'un ensemble d'indicateurs pour des raisons de transparence et d'objectivité.

##### *Transparence et intelligibilité*

Un ensemble d'indicateurs révèle le caractère multidimensionnel du progrès. Il permet l'appréciation de l'évolution de chaque indicateur séparément ou conjointement (tendance stable ou non, favorable ou non). La coexistence de diverses tendances permet notamment de percevoir les compromis entre le bien-être actuel et la richesse nationale pour le bien-être futur.

À l'inverse, un indice composite est plus opaque, car il regroupe plusieurs statistiques en une seule mesure sommaire. Il masque l'évolution propre à

chaque dimension du progrès, ce qui le rend peu utile pour cibler les zones d'amélioration possibles ou pour comprendre l'incidence des politiques publiques. Aussi, bien qu'ils permettent de synthétiser une multitude d'informations éparses, les indices composites sont facilement et fréquemment interprétés de manière erronée (OCDE 2017).

##### *Objectivité*

L'élaboration d'un ensemble d'indicateurs est plus objective que celle d'un indice composite. En effet, la construction d'un nouvel indice demande de sélectionner des statistiques pour le constituer, mais aussi de déterminer une méthode de regroupement et de pondération des éléments constituants. Ces démarches comportent une part de subjectivité qui peut introduire des biais dans l'interprétation du progrès.

### Des indicateurs de résultats

Les indicateurs sélectionnés pour le bien-être actuel sont des indicateurs de résultats : ils mesurent les dimensions mêmes de la qualité de vie, des conditions de vie et de la richesse nationale, et non pas les efforts qui visent l'amélioration de ces dimensions (Stiglitz, Sen et Fitoussi 2009b ; Stiglitz, Fitoussi et Durand 2018b). Ainsi, on s'intéresse à l'état de santé de la population plutôt qu'aux ressources consacrées au système de santé, par exemple (OCDE 2011). Dans cette optique, les indicateurs de bien-être portent directement sur les personnes ou sur les ménages. À noter que les indicateurs relatifs aux ressources requises pour le maintien du bien-être dans le futur se rapportent, quant à eux, généralement à un système (économique, naturel ou social).

### La distribution du bien-être et des ressources pour le bien-être futur

Comme mentionné précédemment, la distribution du bien-être est considérée comme étant un déterminant du progrès. Il est reconnu que des inégalités significatives ont des effets néfastes non seulement pour les personnes moins favorisées, mais également pour l'ensemble d'une société (voir section 2.1.3). D'ailleurs, si le bien-être des personnes et la richesse nationale au sein d'une société avancée comme celle du Québec se comparent avantageusement, dans l'ensemble, à ce que l'on observe dans d'autres sociétés, il n'en demeure pas moins que des disparités existent au sein de la population (Torres 2021).

À cet égard, il importe de choisir des indicateurs qui permettent une certaine désagrégation, afin de rendre compte de la distribution du bien-être actuel au sein de la société, de même que des ressources requises pour favoriser le bien-être futur, lorsque possible et pertinent. Aller « au-delà du PIB et de la moyenne », telle est la grande orientation pour la mesure du bien-être actuel et futur que l'OCDE préconise (OCDE 2018, 2020), et sur laquelle repose l'initiative de l'ISQ.

### **L'utilité de la comparabilité entre les territoires**

La comparaison des tendances et du niveau des indicateurs entre les territoires enrichit l'appréciation du progrès du Québec. Si possible, les résultats pour le Québec sont comparés, dans un premier temps, avec ceux du reste du Canada et, dans un deuxième temps, avec ceux d'autres pays, comme les pays de l'OCDE. Les indicateurs qui sont produits ailleurs ou dont la méthodologie peut être appliquée pour d'autres territoires ont été préférés, bien que la mesure de certaines dimensions du bien-être et de la richesse nationale repose sur des données qui sont propres au Québec.

### **La nécessité d'avoir des données recueillies depuis un certain temps**

Pour apprécier l'évolution globale du progrès du Québec, et donc pour être en mesure de dégager des tendances, il est nécessaire d'avoir des données couvrant une période suffisamment longue. Ainsi, idéalement, les indicateurs permettent de remonter à quelques années avant la crise financière de 2008, celle-ci ayant marqué la fin d'un cycle économique. À noter par ailleurs qu'autour de l'année 2005, on observe le début d'une tendance lourde sur le plan démographique au Québec, représentée par l'augmentation du rapport de dépendance démographique,

attribuable notamment à l'accroissement du nombre de personnes de 65 ans et plus<sup>20</sup>. De plus, la méthode qui sous-tend les indicateurs ne doit idéalement pas trop changer dans le temps (afin de permettre les comparaisons temporelles), et ces indicateurs doivent être mis à jour sur une base annuelle, sachant que les dimensions se rapportant à des phénomènes qui évoluent lentement sont mesurées moins fréquemment.

### **Un équilibre entre stabilité et flexibilité**

La première version du jeu d'indicateurs est constituée d'indicateurs produits à partir de statistiques détenues par l'ISQ, par des ministères ou organismes québécois ou encore par Statistique Canada. Il est souhaité que ce jeu d'indicateurs soit flexible dans le temps. En effet, les indicateurs de progrès du Québec peuvent être vus comme faisant partie d'un processus itératif où ils permettent de mieux cerner les dimensions auxquelles les personnes et les communautés attachent de l'importance (voir Stiglitz, Fitoussi et Durand 2018a). Le public est d'ailleurs invité à soumettre ses suggestions et ses commentaires afin de rendre les indicateurs de progrès acceptables pour le plus grand nombre.

De plus, la diffusion du jeu d'indicateurs devrait favoriser l'amélioration des statistiques officielles pour une meilleure mesure du progrès. Bien que l'exercice de sélection des indicateurs ait permis d'apprécier les avancées importantes réalisées au cours des dernières années à l'international pour la mesure du progrès, il a aussi permis de mettre en évidence certaines limites des données actuelles. Ainsi, tant l'évolution des enjeux sociaux, économiques et environnementaux que celle des connaissances et de la mesure statistique pourront justifier d'adapter le jeu d'indicateurs au fil du temps. Éventuellement, des indicateurs pourraient être jugés plus pertinents ou d'une meilleure qualité statistique.

20. Le rapport de dépendance démographique correspond à la somme des personnes de moins de 20 ans et de 65 ans et plus, divisée par le nombre de personnes de 20 à 64 ans. Ce rapport est exclusivement fondé sur l'âge ; il ne tient pas compte de la situation d'emploi, de revenu ou d'autonomie des personnes. Son évolution dans le temps reflète les transformations de la structure par âge de la population. Pour plus d'information, voir [statistique.quebec.ca/docs-ken/vitrine/vieillessement/index.html](http://statistique.quebec.ca/docs-ken/vitrine/vieillessement/index.html).

### 3.3 Revue de certaines initiatives et consultations internes

De nombreuses initiatives ont été entreprises au cours des dernières années au sein de plusieurs territoires afin de suivre l'évolution du progrès selon une approche multidimensionnelle en allant « au-delà du PIB » (voir le tableau 2 ci-dessous ; l'annexe 1 décline les indicateurs des initiatives examinées). En premier lieu, les rapports *Comment va la vie ?* de l'OCDE et celui du Joint UNECE/Eurostat/OECD Task Force on Measuring Sustainable Development (UNECE 2014 ; voir l'encadré 1, p. 13) ont servi à déterminer les dimensions à considérer pour suivre le progrès (section 2). Ensuite, des initiatives menées par divers pays qui, comme celle de l'ISQ, rassemblent un nombre limité d'indicateurs (10 à 15), ont été examinées. Des initiatives menées au Québec et au Canada ont aussi été étudiées.

Cette revue des expériences conduites ailleurs a mené à la création d'une première liste d'indicateurs potentiels, qui ont notamment été retenus en raison de leur possible pertinence pour le Québec et de la disponibilité des données (voir l'annexe 2). Cette liste, composée d'une cinquantaine d'indicateurs se rapportant à 17 dimensions, a été présentée à un groupe de spécialistes des statistiques économiques, sociales, démographiques, culturelles, du travail, de la santé, de l'éducation et du développement durable de l'ISQ. Des échanges ont également eu lieu avec des représentants d'autres organisations. La liste d'indicateurs potentiels a été révisée en fonction des avis recueillis lors de cette consultation et l'information sur chacun des indicateurs a été colligée d'après les critères de sélection établis pour le projet.

**Tableau 2**  
**Jeux d'indicateurs et études examinés**

Initiative	Territoire (organisation)	Nombre d'indicateurs
<b>À l'échelle internationale</b>		
Rapports <i>Comment va la vie ?</i> de l'OCDE	OCDE	36 principaux dans le rapport de 2020
Rapport du Joint UNECE/Eurostat/OECD Task Force on Measuring Sustainable Development		25 dans le petit ensemble de mesure
Cadre mondial d'indicateurs pour les Objectifs de développement durable (ODD)	Nations Unies	230
<b>Avec liste courte d'indicateurs (15 ou moins)</b>		
<i>Les nouveaux indicateurs de richesse</i>	France	10+PIB
<i>Personal and economic well-being in the UK</i>	Royaume-Uni	12
<i>Indicatori di benessere equo e sostenibile</i> [Indicateurs de bien-être équitables et durables]	Italie	12
<i>New measures of wellbeing</i>	Suède	15
<b>Au Québec et au Canada</b>		
Liste de premier niveau du système québécois d'indicateurs de développement durable <sup>1</sup>	Québec	22
Étude <i>Et si la performance économique passait par autre chose que le PIB ?</i> (François Dupuis et Joëlle Noreau)	Québec (Desjardins)	23
Les indicateurs du bien-être au Québec	Québec (Collectif G15+)	51 (exclut les indicateurs dont les données sont indisponibles)
Cadre d'indicateurs canadien pour les objectifs de développement durable	Canada	76
Cadre national de la qualité de vie	Canada	19 principaux

1. En cours de révision.

## 3.4 Critères de sélection des dimensions et des indicateurs

Les dimensions et les indicateurs doivent être sélectionnés selon une méthode rigoureuse. À cette fin, des critères quant aux aspects de la qualité de l'information statistique ont été formulés en tenant compte des orientations de l'initiative (voir l'annexe 3). Conformément aux pratiques de l'ISQ, les aspects utilisés sont la pertinence, la fiabilité et l'objectivité, la comparabilité dans le temps, l'actualité, l'intelligibilité et l'acceptabilité, et la comparabilité dans l'espace (ISQ 2006a). Dans le présent cadre, la pertinence est sans contredit l'aspect le plus important de la qualité de l'information statistique. C'est pourtant pour cet aspect qu'il est le plus ardu de faire une évaluation purement objective. Afin de couvrir la diversité des opinions, l'ISQ recueillera d'ailleurs les commentaires parallèlement à la diffusion des indicateurs.

### Pertinence

L'évaluation de la pertinence des dimensions et des indicateurs repose sur six critères. Les dimensions doivent :

- être jugées fondamentales pour suivre l'évolution du bien-être et de la richesse de la société québécoise : à cet effet, on favorisera celles qui représentent un pré-requis universel pour le bien-être ou qui permettent de mettre en lumière un défi pour le Québec ;
- être riches d'enseignement les unes par rapport aux autres, c'est-à-dire montrer peu de corrélation avec les autres dimensions sélectionnées.

Les indicateurs doivent :

- rendre compte de *résultats* en ce qui a trait aux déterminants du bien-être actuel ;
- être susceptibles d'être influencés par des politiques publiques, ou encore de changer sensiblement selon l'évolution du contexte socio-économique ;
- se rapporter aux personnes et aux ménages dans le cas du bien-être actuel, alors qu'ils doivent généralement être mesurés à l'échelle d'un système dans le cas de la richesse nationale ;

- représenter en eux-mêmes une mesure d'inégalité ou pouvoir être ventilés selon les groupes populationnels, étant donnée l'importance accordée à la distribution du bien-être dans le cadre de l'initiative.

### Fiabilité et objectivité

Pour être fiables et objectifs, les indicateurs doivent être conformes à la réalité à décrire et être produits selon les meilleures pratiques sur le plan statistique, avec toute la rigueur scientifique possible (ISQ 2006b).

De plus, ils doivent être dotés d'une précision suffisante pour détecter des changements dans le temps ou encore des différences entre divers groupes. Dans le cas de données d'enquête, des mesures de précision permettent de détecter les différences qui sont significatives sur le plan statistique.

### Comparabilité dans le temps

La comparabilité des indicateurs dans le temps est primordiale, puisque l'un des principaux objectifs du jeu d'indicateurs est de faire connaître les tendances en matière de bien-être et de richesse nationale au Québec. Ils doivent ainsi, dans la mesure du possible, répondre aux critères suivants :

- Être disponible à compter de l'année 2005 (approximativement), de façon à fournir un historique de l'évolution du bien-être et de la richesse nationale au Québec ;
- S'appuyer sur des définitions et des concepts bien établis ;
- Être exempt de bris de série pour la période couverte, sachant toutefois que de tels bris peuvent parfois être inévitables ;
- Être calculé à partir de données mises à jour de façon récurrente.

## Actualité

On préfère des indicateurs pour lesquels les résultats sont disponibles dans un délai raisonnable, c'est-à-dire qui ne sont pas indûment décalés par rapport à la période de référence concernée. Dans la mesure du possible, on préconise également des indicateurs qui sont mis à jour régulièrement, idéalement sur une base annuelle.

Par contre, plusieurs phénomènes habituellement associés au bien-être et à la richesse nationale, tels que l'état de santé des personnes et le soutien social dont elles disposent, évoluent lentement. Les mesures pour ces indicateurs ne sont renouvelées qu'aux quelques années. Ainsi, la fréquence de la mise à jour souhaitée pour chaque indicateur sera variable, selon le phénomène mesuré.

## Intelligibilité et acceptabilité

Les indicateurs sélectionnés doivent être faciles à comprendre et, idéalement, favoriser l'adhésion des publics visés. À ces fins, ils doivent respecter les critères suivants :

- Leur interprétation doit être la plus univoque possible quant au sens souhaité de leur variation dans le temps ;
- Ils doivent avoir une validité apparente, c'est-à-dire être reconnus, dès le premier abord, comme valables pour mesurer les phénomènes sur lesquels ils portent ;
- Ils doivent être, du moins pour la plupart, déjà utilisés et reconnus comme des indicateurs de bien-être actuel ou de richesse nationale par le milieu de la recherche ou celui des statistiques (OCDE 2011)<sup>21</sup>.

De plus, il est à souligner que le choix de s'en tenir à un nombre restreint d'indicateurs vise précisément à favoriser une bonne appropriation des résultats par le public visé.

## Comparabilité dans l'espace

Idéalement, les indicateurs sélectionnés devraient permettre de comparer la situation du Québec avec celles d'autres sociétés. Une attention particulière est portée à la comparabilité avec le reste du Canada, d'abord, puis avec les autres pays membres de l'OCDE.

### 3.5 Sélection des indicateurs

De façon générale, l'initiative de l'ISQ repose sur l'hypothèse que les dimensions et les indicateurs choisis par l'OCDE, par les Nations Unies, par le Canada et par d'autres pays pour la mesure du progrès reflètent également les objectifs ou les aspirations des personnes et des collectivités du Québec. La cueillette d'information à propos des indicateurs potentiels en fonction des critères de sélection, effectuée de concert avec des spécialistes ciblés de l'ISQ, d'autres ministères et organismes du Québec et de Statistique Canada, a permis d'approfondir la connaissance de la portée et des limites de chacun. Il est rare qu'un indicateur réunisse toutes les qualités recherchées, et l'objectif de retenir un maximum de 15 indicateurs, nécessaire au vu de l'usage prévu (section 3.1), a rendu la sélection parfois difficile et a nécessité de faire des compromis.

Pour la sélection des indicateurs, la transposition des concepts relatifs à l'évaluation du bien-être et de la richesse nationale au cas du Québec et diverses considérations statistiques nous ont amenées à retenir des dimensions et des indicateurs et à en écarter d'autres. Les raisons de nos choix et les éléments d'appréciation qui ont pesé le plus lourd sont les suivants :

- La dimension est reconnue comme un prérequis universel au bien-être ;
- La dimension ou l'indicateur fait état d'un défi important ou persistant pour le progrès du Québec ;
- L'indicateur est incontournable, car il est largement reconnu en tant qu'indicateur de bien-être ou de richesse nationale ;

21. Certains indicateurs pourraient être novateurs, et de ce fait ne pas encore être utilisés par la communauté scientifique comme indicateurs de progrès.

- L'indicateur permet de mesurer les inégalités des chances, qui contribuent à perpétuer les inégalités et éveillent particulièrement le sentiment d'injustice (OCDE 2018);
- L'indicateur représente en lui-même une mesure de distribution du bien-être;
- L'indicateur peut être désagrégé pour certains groupes populationnels;
- L'indicateur comble une lacune statistique dans l'évaluation du bien-être ou de la richesse nationale;
- L'indicateur permet des comparaisons entre le Québec et le reste du Canada, et possiblement entre le Québec et d'autres sociétés.

Le choix des dimensions et des indicateurs à couvrir ne peut être totalement exempt de subjectivité. Pour favoriser l'adhésion à un jeu d'indicateurs, il est généralement recommandé de mener des consultations auprès de la population<sup>22</sup>; c'est ce qu'a fait la France avec les indicateurs de richesse nationale (Stiglitz, Fitoussi et Durand 2018a; premier ministre 2018). Dans le cas de la présente initiative, la publication du jeu d'indicateurs de progrès du Québec (voir section 4) permettra de prendre note des commentaires et des réactions du public quant aux choix effectués. Cette rétroaction pourra alimenter la réflexion en vue de faire évoluer la liste d'indicateurs et de la rendre la plus adéquate possible.



Varavin88 / Shutterstock

22. Stiglitz, Fitoussi et Durand (2018a) soulignent que le recours à la consultation publique ou citoyenne permet d'élargir le consensus en faveur du cadre de mesure et augmente sa longévité politique.

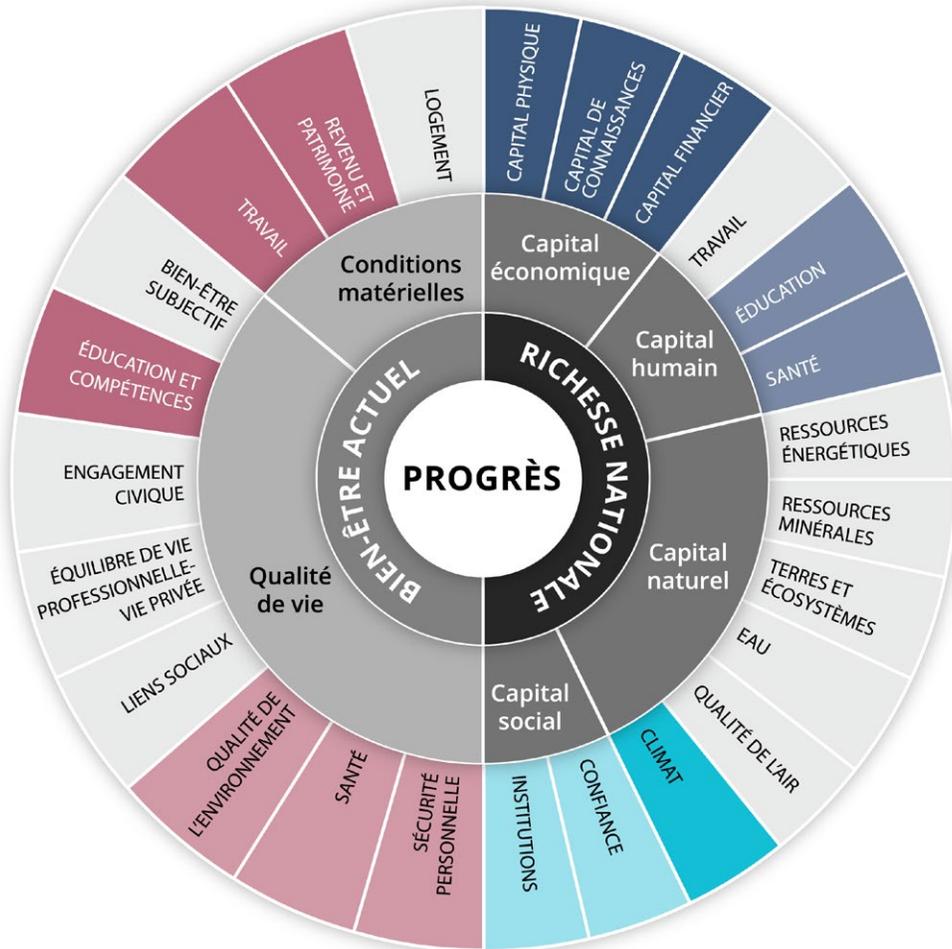
# Cadre de mesure du progrès pour le Québec

À l'issue de la démarche, un cadre de mesure pour le suivi du progrès de la société québécoise a été constitué. La figure 5 présente l'ensemble des dimensions du progrès issues de la théorie (section 2). Le cadre de mesure est constitué à partir de cet ensemble et découle des orientations et de la méthode de sélection des dimensions et des indicateurs (section 3).

Nos travaux ont mené à la sélection de 12 dimensions du progrès, soit 6 dimensions du bien-être actuel et 6 dimensions de la richesse nationale en vue du bien-être futur (section 4.1). Ces dimensions seront mesurées à l'aide de 15 indicateurs (section 4.2). Deux autres indicateurs sont présentés : le PIB réel, indicateur de progrès traditionnel, à titre comparatif, ainsi qu'un indicateur démographique,

Figure 5

L'ensemble des dimensions du progrès



comme élément de contexte. Comme mentionné à la section 3.2, ce premier ensemble d'indicateurs est flexible. Il pourrait être appelé à évoluer dans le temps, notamment en raison des commentaires recueillis ou de développements statistiques.

## 4.1 Dimensions retenues

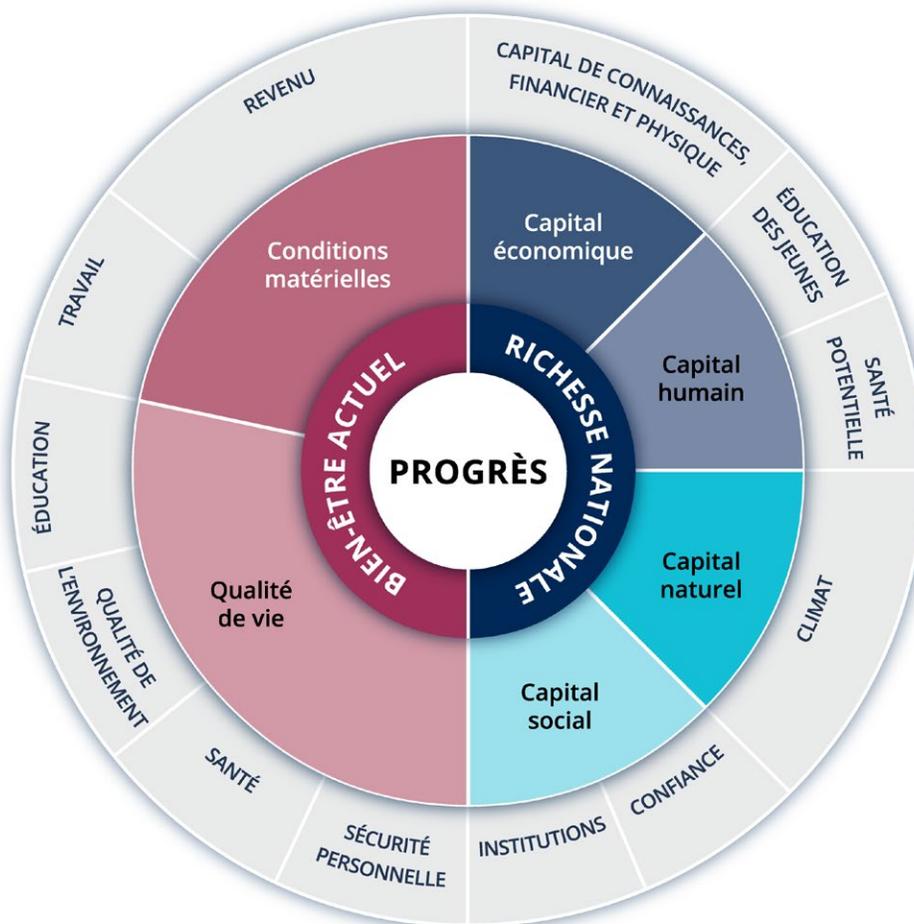
L'ISQ a retenu 12 dimensions pour le suivi du bien-être et de la richesse nationale du Québec. Celles-ci ont été jugées fondamentales pour suivre le progrès de la société québécoise et sont également peu corrélées entre elles. Le cadre proposé considère six dimensions du bien-être actuel : le revenu, le travail, l'éducation, la qualité de

l'environnement, la santé et la sécurité personnelle. Six dimensions de la richesse nationale sont aussi considérées : le capital physique, financier et de connaissances, l'éducation des jeunes, la santé potentielle, le climat, la confiance, ainsi que les institutions.

Formée de trois cercles concentriques, la figure 6 offre une vue d'ensemble du cadre de mesure et permet d'apprécier la place accordée à chacun des thèmes et sous-thèmes et à chacune des dimensions. Le cercle intérieur illustre l'équilibre entre le bien-être actuel et la richesse nationale, tandis que le cercle du milieu illustre les sous-thèmes : les conditions matérielles, la qualité de vie et les quatre types de capitaux. Le cercle extérieur expose pour sa part les 12 dimensions retenues.

Figure 6

Cadre de mesure du progrès pour le Québec



## 4.2 Indicateurs sélectionnés

Pour mesurer les 12 dimensions du cadre, 15 indicateurs clés ont été sélectionnés : 7 pour la mesure du bien-être et 8 pour la mesure de la richesse nationale. Le PIB, qui sert traditionnellement d'indicateur du progrès, et le taux d'accroissement de la population, qui est un indicateur démographique, viennent compléter cet ensemble. Ainsi, les tendances des indicateurs clés pourront être comparées avec celle du PIB réel, et l'indicateur démographique, comme élément contextuel, permettra une interprétation plus juste des tendances.

Le tableau 3 présente les 15 indicateurs sélectionnés, selon les thèmes, les sous-thèmes et les dimensions. On y trouve une définition détaillée de chacun, qui comprend entre autres la portée de l'indicateur (p. ex., la population visée) et l'unité de mesure, ainsi qu'une synthèse des raisons de leur sélection. Tous les indicateurs sélectionnés répondent de manière satisfaisante au critère de pertinence (section 3.4). Chacun des 15 indicateurs clés et des 2 indicateurs complémentaires font l'objet d'une fiche méthodologique. Ces fiches sont diffusées sur le site Web de l'Institut.

Figure 7

Indicateurs sélectionnés dans le cadre de mesure du progrès pour le Québec

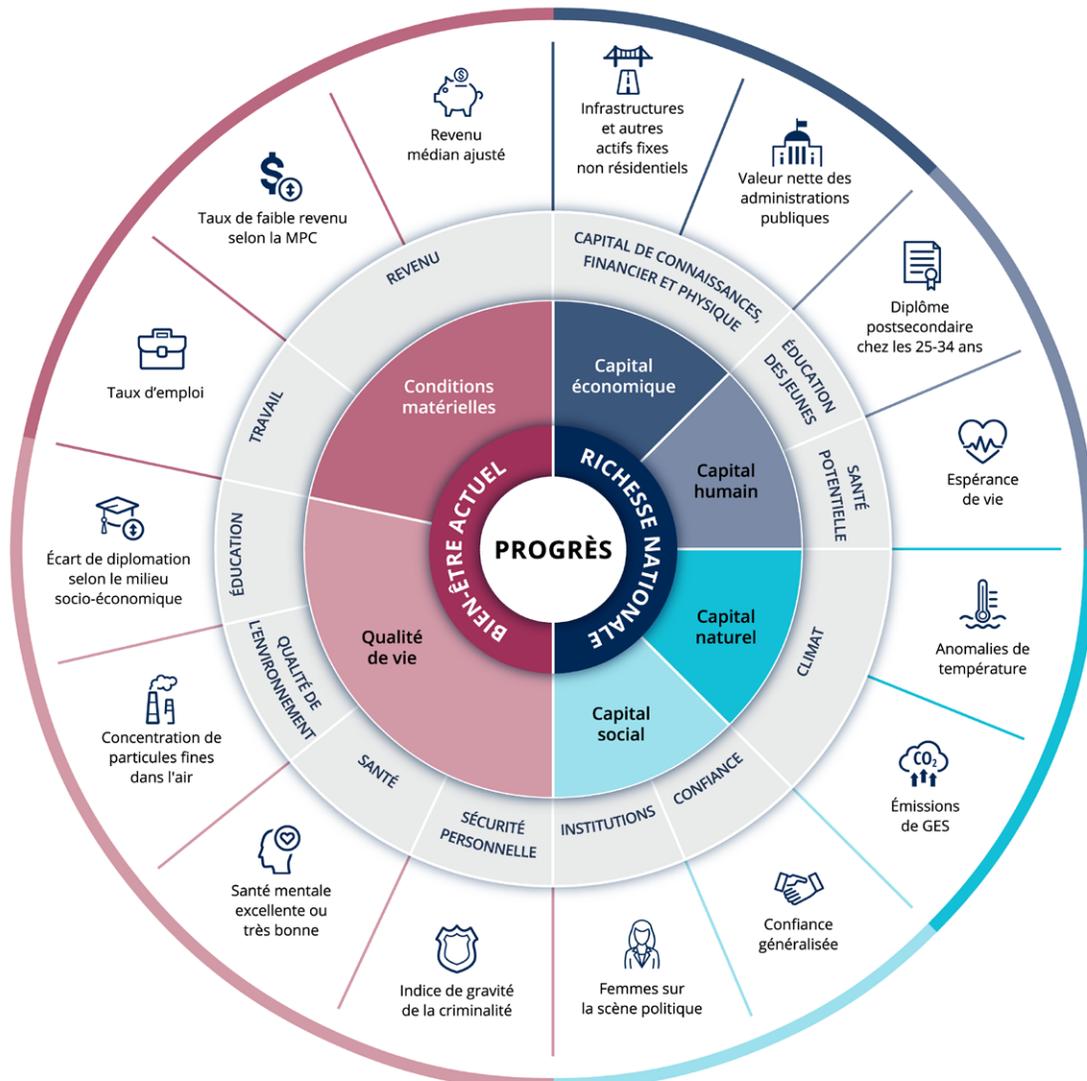


Tableau 3

Description des indicateurs sélectionnés pour la mesure du progrès

	Indicateur	Définition	Éléments en appui à la sélection
Indicateur de progrès traditionnel	Produit intérieur brut (PIB) réel par habitant	Le PIB correspond à la valeur de la production totale de biens et de services, sans double compte, à l'intérieur des limites géographiques d'un territoire, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production, au cours de l'année.  Cette valeur est exprimée en dollars constants ou enchaînés de 2012 afin d'éliminer les variations de prix et de rendre compte uniquement des variations du niveau de production d'une année à l'autre, et est divisée par la taille de la population.	Indicateur traditionnel pour mesurer le progrès des sociétés. Il s'avère intéressant de comparer l'évolution des indicateurs de progrès à celle du PIB réel par habitant.

Thème	Sous-thème	Dimension	Indicateur	Définition	Éléments en appui à la sélection
Bien-être actuel	Conditions matérielles	Revenu	Revenu médian ajusté	Le revenu médian après impôt ajusté en fonction de la taille du ménage correspond à la médiane du revenu de l'ensemble de la population. Plus précisément, on octroie aux particuliers de tous âges le revenu après impôt de leur ménage, après l'avoir ajusté pour tenir compte du nombre de personnes dans le ménage. Cet ajustement permet de refléter les économies d'échelle dans la consommation. Le revenu médian est celui qui sépare la population en deux parts égales, de telle sorte que la moitié a un revenu plus élevé et l'autre moitié, un revenu plus faible <sup>1</sup> .	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prérequis universel au bien-être.</li> <li>• Possibilité de le désagréger pour certains groupes de population.</li> <li>• Possibilité de faire une comparaison avec le reste du Canada et les autres pays.</li> </ul>
			Taux de faible revenu selon la Mesure du panier de consommation (MPC)	Proportion de la population pour laquelle le revenu disponible à la consommation de l'unité familiale est inférieur au montant du panier de biens et services prévu par la Mesure du panier de consommation (MPC) pour cette unité.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Indicateur d'inégalité en lui-même.</li> <li>• Possibilité de le désagréger pour certains groupes de population.</li> <li>• Possibilité de faire une comparaison avec le reste du Canada.</li> </ul>
		Travail	Taux d'emploi	Le taux d'emploi correspond à la proportion de la population de 25 à 64 ans en emploi.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Indicateur incontournable pour la mesure du bien-être.</li> <li>• Possibilité de le désagréger pour certains groupes de population.</li> <li>• Possibilité de faire une comparaison avec le reste du Canada et les autres pays.</li> </ul>
	Qualité de vie	Éducation	Écart de diplomation selon le milieu socio-économique	L'écart de diplomation selon le milieu socio-économique mesure la différence entre le taux de diplomation et de qualification sept ans après l'entrée au secondaire des élèves issus d'un milieu favorisé et celui des élèves issus d'un milieu défavorisé. Le diplôme ou la qualification peut avoir été obtenu à la formation générale des jeunes ou des adultes, ou à la formation professionnelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Indicateur d'inégalité des chances.</li> <li>• Comble une lacune statistique dans l'évaluation du bien-être.</li> </ul>

Tableau 3 (suite)

Description des indicateurs sélectionnés pour la mesure du progrès

Thème	Sous-thème	Dimension	Indicateur	Définition	Éléments en appui à la sélection
Bien-être actuel	Qualité de vie	Qualité de l'environnement	Dépassements du seuil pour la concentration de particules fines dans l'air	Les dépassements du seuil pour la concentration de particules fines dans l'air correspondent au cumul des jours où la concentration moyenne de particules fines (PM <sub>2,5</sub> ) a dépassé le seuil quotidien de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), soit plus de 25 µg/m <sup>3</sup> au-delà de 3 jours par année (consécutifs ou non) <sup>2</sup> , et ce, à chacune des stations permanentes d'un territoire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Défi important ou persistant pour le progrès du Québec.</li> <li>• Indicateur incontournable pour la mesure du bien-être.</li> <li>• Possibilité de faire une comparaison avec le reste du Canada.</li> </ul>
		Santé	Santé mentale excellente ou très bonne	Cet indicateur correspond à la proportion de la population de 12 ans et plus percevant sa santé mentale comme excellente ou très bonne.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prérequis universel au bien-être.</li> <li>• Possibilité de le désagréger pour certains groupes de population</li> <li>• Indicateur incontournable pour la mesure du bien-être.</li> <li>• Possibilité de faire une comparaison avec le reste du Canada et les autres pays.</li> </ul>
		Sécurité personnelle	Indice de gravité de la criminalité	L'indice de gravité de la criminalité (IGC) mesure le volume et la gravité des crimes déclarés par les services policiers durant une année.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prérequis universel au bien-être.</li> <li>• Possibilité de faire une comparaison avec le Canada.</li> </ul>
Richesse nationale	Capital économique	Capital de connaissances, financier et physique	Infrastructures, bâtiments non résidentiels, machines et produits de propriété intellectuelle par habitant	<p>L'indicateur des infrastructures, bâtiments non résidentiels, machines et produits de propriété intellectuelle est la valeur monétaire des stocks de capital fixe non résidentiel de l'ensemble de l'économie, par habitant. Ces stocks comprennent, par exemple, les ponts, les viaducs, les hôpitaux, les immeubles de bureaux, les ordinateurs et les logiciels, mais ne comprennent pas les constructions résidentielles.</p> <p>Cette valeur est exprimée en dollars constants ou enchaînés de 2012 afin d'éliminer les variations de prix et de rendre compte uniquement des variations de stocks de capital fixe d'une année à l'autre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Indicateur incontournable pour la mesure du capital économique.</li> <li>• Possibilité de faire une comparaison avec le reste du Canada et les autres pays.</li> </ul>

Suite à la page 44

Tableau 3 (suite)

Description des indicateurs sélectionnés pour la mesure du progrès

Thème	Sous-thème	Dimension	Indicateur	Définition	Éléments en appui à la sélection
Richesse nationale	Capital économique	Capital de connaissances, financier et physique	Valeur nette des administrations publiques par habitant	<p>La valeur nette des administrations publiques par habitant équivaut à la somme de la valeur financière nette et des actifs non financiers des administrations publiques consolidées, divisée par la population. La valeur financière nette correspond au solde des actifs financiers et des passifs et peut donc être négative. Les actifs non financiers sont composés des actifs produits (actifs fixes, tels que les investissements accumulés dans les hôpitaux, ainsi que les inventaires et objets de valeur) et de certains actifs non produits, tels que les terrains.</p> <p>Les administrations publiques comprennent les administrations publiques fédérale et provinciale, les municipalités, les établissements de santé et de services sociaux ainsi que les centres de services scolaires. Toutefois, les administrations publiques autochtones et les entreprises publiques (p. ex. Hydro-Québec) sont exclues. Les données des administrations sont consolidées afin d'éliminer les transactions entre les unités, et d'ainsi éviter le double comptage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Défi important ou persistant pour le progrès du Québec.</li> <li>• Possibilité de faire une comparaison avec le reste du Canada et les autres pays.</li> </ul>
	Capital humain	Éducation et compétences des jeunes	Détention d'un diplôme postsecondaire chez les 25-34 ans	L'indicateur réfère à la proportion de la population de 25 à 34 ans dont le plus haut niveau de scolarité atteint correspond à un diplôme d'études postsecondaires.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Indicateur incontournable pour la mesure du capital humain.</li> <li>• Possibilité de le désagréger pour certains groupes de population.</li> <li>• Possibilité de faire une comparaison avec le reste du Canada et les autres pays.</li> </ul>
		Santé potentielle	Espérance de vie	L'espérance de vie correspond au nombre moyen d'années qu'une génération fictive pourrait s'attendre à vivre si elle était soumise tout au long de sa vie aux conditions de mortalité d'une année ou d'une période donnée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Indicateur incontournable pour la mesure du capital humain.</li> <li>• Possibilité de le désagréger pour certains groupes de population.</li> <li>• Possibilité de faire une comparaison avec le reste du Canada et les autres pays.</li> </ul>
	Capital naturel	Climat	Anomalies de température	Les anomalies de température correspondent au nombre de degrés Celsius d'écart entre la température moyenne de l'année et la température normale au 20 <sup>e</sup> siècle. Elles sont interpolées pour l'ensemble du Québec.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Défi important ou persistant pour le progrès du Québec.</li> </ul>

Suite à la page 45

Tableau 3 (suite)

Description des indicateurs sélectionnés pour la mesure du progrès

Thème	Sous-thème	Dimension	Indicateur	Définition	Éléments en appui à la sélection	
Richesse nationale	Capital naturel	Climat	Émissions de gaz à effet de serre (GES)	Les émissions de gaz à effet de serre (GES) correspondent aux émissions des trois principaux GES générés, soit le dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), le méthane (CH <sub>4</sub> ) et l'oxyde nitreux (N <sub>2</sub> O). Ces émissions proviennent des activités des industries, des administrations publiques, des institutions et des ménages, et sont compilées selon le Système de comptabilité économique et environnementale. Les émissions de GES sont exprimées en kilotonnes rendues équivalentes au poids du CO <sub>2</sub> selon le potentiel du réchauffement mondial du gaz (kilotonnes en équivalent de CO <sub>2</sub> ).	<ul style="list-style-type: none"> <li>Indicateur incontournable pour la mesure du capital naturel.</li> <li>Possibilité de faire une comparaison avec le reste du Canada et les autres pays.</li> </ul>	
		Confiance	Confiance généralisée	La confiance généralisée est déterminée par la proportion de la population de 15 ans et plus rapportant avoir confiance en la plupart des gens.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Indicateur incontournable pour la mesure du capital social.</li> <li>Possibilité de le désagréger pour certains groupes de population.</li> <li>Possibilité de faire une comparaison avec le reste du Canada et les autres pays.</li> </ul>	
	Institutions	Présence des femmes sur la scène politique	Cet indicateur présente la proportion de femmes parmi les personnes élues aux élections fédérales et provinciales. L'indicateur spécifique au Québec est calculé de deux façons : 1) la proportion de femmes parmi les personnes élues aux élections fédérales et provinciales, pour favoriser la comparabilité avec le reste du Canada, et 2) la proportion de femmes parmi les personnes élues aux élections fédérales, provinciales et municipales.  L'indicateur reflète la situation à la suite de la tenue d'élections générales. Il ne tient pas compte des résultats aux élections partielles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Défi important ou persistant pour le progrès du Québec.</li> <li>Indicateur incontournable pour la mesure du capital social<sup>3</sup>.</li> </ul>		
			<b>Indicateur</b>	<b>Définition</b>	<b>Éléments en appui à la sélection</b>	
			Indicateur de contexte	Taux d'accroissement annuel de la population	Le taux d'accroissement annuel de la population correspond à la variation entre l'effectif estimé au 1 <sup>er</sup> janvier d'une année donnée et celui de l'année qui suit, rapportée à l'effectif estimé au 1 <sup>er</sup> juillet. Le taux est exprimé en pour mille.	Certains indicateurs sont rapportés sous forme de ratio par habitant; prendre en compte le taux d'accroissement de la population permet de mieux interpréter leurs tendances. Par ailleurs, le taux d'accroissement de la population est influencé par le vieillissement de la population, un phénomène important au Québec, qui influence l'évolution de certains indicateurs.

1. Le revenu médian a été retenu car il n'est pas influencé par les valeurs extrêmes, comme peut l'être la moyenne. Par ailleurs, le revenu ajusté pour tenir compte de la taille du ménage (dont font partie les particuliers) a été favorisé, car il est davantage en lien avec les besoins de consommation et avec le niveau de vie des particuliers.

2. Il s'agit des lignes directrices de 2005. En septembre 2021, l'OMS a publié de nouvelles lignes directrices plus strictes.

3. « La présence des femmes (en politique) [...] est fortement corrélée à la quasi-totalité des autres indicateurs (de capital social) et, comme la confiance interpersonnelle, convient pour servir d'indicateur avancé du capital social d'une société dans son ensemble. » (OCDE 2020 : 263)



# Conclusion

Les indicateurs de progrès du Québec fournissent une représentation dense et efficace de l'évolution du bien-être actuel au sein de la société québécoise et de la richesse nationale pour le bien-être des générations jeunes et futures. Par cette diffusion, l'ISQ s'engage dans une démarche qui vise à compléter la mesure du progrès « au-delà du PIB » et « au-delà de la moyenne » par un ensemble restreint d'indicateurs intelligibles et pertinents. Les indicateurs de progrès du Québec éclaireront la compréhension des enjeux qui ont une incidence reconnue sur le bien-être des générations présentes et futures, en ce qui a trait, par exemple, à la santé, à l'égalité des chances ou à l'environnement. En tenant compte des possibles bouleversements et chocs extérieurs, ces indicateurs, qui permettent d'évaluer les tendances depuis 2005 environ, pourront guider les politiques publiques de façon à favoriser le maintien du bien-être des personnes.

Les grands paramètres qui ont balisé l'initiative de l'ISQ émanent des principes et des concepts mis de l'avant dans la littérature et par les organisations internationales comme l'OCDE et les Nations Unies pour encadrer la mesure du progrès. Les indicateurs de progrès du Québec ont été sélectionnés

avec soin par l'ISQ. Leur sélection repose sur l'examen d'initiatives menées ailleurs dans le monde et sur l'application des aspects de la qualité de l'information statistique. Pour que l'adéquation entre les indicateurs de progrès et ce qui est véritablement important pour la population québécoise soit la meilleure, l'ISQ met aussi en place un processus ouvert où le public peut soumettre ses commentaires à propos des dimensions du bien-être et de la richesse nationale. Ces suggestions seront considérées conformément aux orientations et aux critères de sélection.

Le présent cadre conceptuel et méthodologique accompagne la diffusion des statistiques sur le site Web de l'ISQ. Le produit diffusé comprend une synthèse des résultats, ainsi qu'une présentation détaillée de chaque indicateur et des liens vers d'autres sources d'information. Les indicateurs présentés pourraient évoluer en fonction de changements dans la société et d'éventuels développements statistiques. Ainsi, l'ISQ entend poursuivre le développement de la mesure du progrès au cours des prochaines années pour en préserver le bien-fondé, tout en s'appuyant sur une démarche flexible et rigoureuse.



# Indicateurs des initiatives examinées

---

Comme mentionné à la section 3, la sélection des indicateurs du bien-être et de la richesse nationale du Québec est basée sur des initiatives entreprises au cours des dernières années à l'échelle nationale et internationale. Cette annexe présente, sous la forme d'un tableau, la synthèse des dimensions et des indicateurs des initiatives examinées.

Tableau A1

Synthèse des indicateurs sélectionnés dans certaines initiatives de mesure du progrès

Dimensions	Initiatives avec liste courte d'indicateurs (15 ou moins)				Autres initiatives examinées					
	France <sup>1</sup>	Italie <sup>2</sup>	Royaume-Uni <sup>3,4</sup>	Suède <sup>5</sup>	Québec (IDD) <sup>6</sup>	Desjardins <sup>7</sup>	G <sup>15</sup> + <sup>8</sup>	Cadre national de la qualité de vie <sup>9,10</sup>	Cadre d'indicateurs canadien <sup>11,12</sup>	OCDE <sup>13,14</sup>
	Indicateurs (10 + PIB)	Indicateurs (12)	Indicateurs (12)	Indicateurs (15)	Indicateurs (22)	Indicateurs (23)	Indicateurs (51)	Indicateurs (19 principaux)	Indicateurs (76)	Indicateurs (36 principaux)
Revenu et patrimoine	<b>Revenu</b>									
		Revenu disponible moyen ajusté, par habitant	Revenu national disponible net, par habitant  Revenu disponible brut des ménages, par habitant				Revenu disponible par habitant après impôts	Revenu des ménages	Revenu médian après impôt des ménages	Revenu disponible ajusté net des ménages
	<b>Inégalité de revenu</b>									
	Inégalités de revenus	Inégalité du revenu net	Inégalité de revenu – Coefficient de Gini		Inégalité de revenu – Coefficient de Gini  Revenu familial excédentaire	Inégalité de revenu – Coefficient de Gini	Coefficient de Gini  Indice de Palma Élasticité intergénérationnelle des revenus (en % du revenu d'une personne attribuable à celui de ses parents)		Inégalité de revenu – Coefficient de Gini	Rapport S80/S20 (80 <sup>e</sup> percentile / 20 <sup>e</sup> percentile) de revenu disponible
<b>Pauvreté</b>										
	Taux de pauvreté en conditions de vie <sup>15</sup>	Indice de pauvreté absolue		Taux de faible revenu		Taux de faible revenu selon la mesure du faible revenu (MFR)	Personnes à faible revenu, selon la mesure du panier de consommation (MPC)  Personnes à faible revenu, selon la mesure de faible revenu après impôt (MFR)  Ménages en situation d'insécurité alimentaire	Taux de pauvreté selon la mesure du panier de consommation (MPC)	Taux de pauvreté selon la mesure du panier de consommation (MPC)  Prévalence de la résilience sur le plan des actifs  Prévalence de l'insécurité alimentaire	

Légende

Indicateurs idéaux pour la mesure du bien-être actuel et futur selon le Joint UNECE/OECD/Eurostat Working Group on Statistics for Sustainable Development (UNECE 2014).

Tableau A1 (suite)

Synthèse des indicateurs sélectionnés dans certaines initiatives de mesure du progrès

Dimensions	Initiatives avec liste courte d'indicateurs (15 ou moins)				Autres initiatives examinées					
	France <sup>1</sup>	Italie <sup>2</sup>	Royaume-Uni <sup>3,4</sup>	Suède <sup>5</sup>	Québec (IDD) <sup>6</sup>	Desjardins <sup>7</sup>	G <sup>15</sup> + <sup>8</sup>	Cadre national de la qualité de vie <sup>9,10</sup>	Cadre d'indicateurs canadien <sup>11,12</sup>	OCDE <sup>13,14</sup>
	Indicateurs (10 + PIB)	Indicateurs (12)	Indicateurs (12)	Indicateurs (15)	Indicateurs (22)	Indicateurs (23)	Indicateurs (51)	Indicateurs (19 principaux)	Indicateurs (76)	Indicateurs (36 principaux)
Revenu et patrimoine	Patrimoine									
			Richesse financière nette des ménages, par habitant		Avoirs nets des ménages					Patrimoine net des ménages
Revenu et patrimoine	Autre									
	PIB réel par habitant		Dépenses réelles des ménages, par habitant Perception de la situation financière	PIB par habitant		Variation annuelle du PIB	PIB par habitant  Productivité du travail	PIB par habitant	PIB par habitant	PIB par habitant
Travail	Marché du travail									
	Taux d'emploi	Taux de non-activité	Taux de chômage	Taux d'emploi  Taux de chômage	Taux d'activité		Taux d'emploi des 25 à 54 ans Écart du taux d'emploi hommes-femmes Écart du taux d'emploi Autochtones-allochtones Taux de chômage  Écart entre le taux de chômage des immigrants et celui de la population des 25 à 54 ans Jeunes de 15 à 24 ans qui ne sont ni aux études, ni à l'emploi, ni en formation	Taux d'emploi		Taux d'emploi  Taux de chômage  Jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET)

Légende

Indicateurs idéaux pour la mesure du bien-être actuel et futur selon le Joint UNECE/OECD/Eurostat Working Group on Statistics for Sustainable Development (UNECE 2014).

Tableau A1 (suite)

Synthèse des indicateurs sélectionnés dans certaines initiatives de mesure du progrès

Dimensions	Initiatives avec liste courte d'indicateurs (15 ou moins)				Autres initiatives examinées					
	France <sup>1</sup>	Italie <sup>2</sup>	Royaume-Uni <sup>3,4</sup>	Suède <sup>5</sup>	Québec (IDD) <sup>6</sup>	Desjardins <sup>7</sup>	G <sup>15</sup> + <sup>8</sup>	Cadre national de la qualité de vie <sup>9,10</sup>	Cadre d'indicateurs canadien <sup>11,12</sup>	OCDE <sup>13,14</sup>
	Indicateurs (10 + PIB)	Indicateurs (12)	Indicateurs (12)	Indicateurs (15)	Indicateurs (22)	Indicateurs (23)	Indicateurs (51)	Indicateurs (19 principaux)	Indicateurs (76)	Indicateurs (36 principaux)
Travail	Rémunération									
							Écart salarial hommes-femmes		Ratio du salaire horaire médian	Écart de salaire entre hommes et femmes
Travail	Conditions de travail									
					Qualité de l'emploi	Qualité de l'emploi Moyenne hebdomadaire des heures travaillées	Qualité de l'emploi Travail involontaire à temps partiel Travail à statut temporaire des 25 à 54 ans		Travail involontaire à temps partiel	Salariés ayant une durée de travail très longue (50 heures par semaine ou plus)
Bien-être subjectif	Satisfaction à l'égard de la vie		Faible satisfaction à l'égard de la vie Faible bonheur Faible valeur accordée à la vie Niveau élevé d'anxiété	Satisfaction à l'égard de la vie		Satisfaction à l'égard de la vie		Satisfaction à l'égard de la vie Sentiment que la vie a un but et un sens	Satisfaction à l'égard de la vie	Satisfaction à l'égard de la vie Bilan émotionnel négatif

Légende

Indicateurs idéaux pour la mesure du bien-être actuel et futur selon le Joint UNECE/OECD/Eurostat Working Group on Statistics for Sustainable Development (UNECE 2014).

Tableau A1 (suite)

Synthèse des indicateurs sélectionnés dans certaines initiatives de mesure du progrès

Dimensions	Initiatives avec liste courte d'indicateurs (15 ou moins)				Autres initiatives examinées					
	France <sup>1</sup>	Italie <sup>2</sup>	Royaume-Uni <sup>3,4</sup>	Suède <sup>5</sup>	Québec (IDD) <sup>6</sup>	Desjardins <sup>7</sup>	G <sup>15,8</sup>	Cadre national de la qualité de vie <sup>9,10</sup>	Cadre d'indicateurs canadien <sup>11,12</sup>	OCDE <sup>13,14</sup>
	Indicateurs (10 + PIB)	Indicateurs (12)	Indicateurs (12)	Indicateurs (15)	Indicateurs (22)	Indicateurs (23)	Indicateurs (51)	Indicateurs (19 principaux)	Indicateurs (76)	Indicateurs (36 principaux)
Éducation et compétences	Scolarité, diplomation et décrochage									
	Sortie précoce du système scolaire	Sortie précoce du système scolaire		Distribution du niveau de scolarité	Distribution du niveau de scolarité	Taux de diplomation postsecondaire, population de 25 ans et plus  Population de 25 à 44 ans sans diplôme d'études secondaires  Titulaires d'un diplôme ou d'un certificat d'études postsecondaires, population de 25 à 44 ans  Inscriptions en sciences naturelles ou techniques, en ingénierie et en mathématiques au postsecondaire	Proportion de la population de 25 ans et plus ayant un diplôme d'études secondaires ou postsecondaires		Taux d'achèvement des études secondaires  Taux de scolarité au niveau postsecondaire	
	Compétences									
							Proportion des adultes se classant au niveau 3, 4 ou 5 de l'échelle des compétences en littératie et en numératie (PEICA)  Score moyen des élèves en lecture, en mathématiques et en science (PISA)			Compétences cognitives à 15 ans en sciences  Proportion d'élèves de 15 ans ayant obtenu un score faible en compréhension de l'écrit, en mathématiques et en sciences

Légende

Indicateurs idéaux pour la mesure du bien-être actuel et futur selon le Joint UNECE/OECD/Eurostat Working Group on Statistics for Sustainable Development (UNECE 2014).

Tableau A1 (suite)

Synthèse des indicateurs sélectionnés dans certaines initiatives de mesure du progrès

Dimensions	Initiatives avec liste courte d'indicateurs (15 ou moins)				Autres initiatives examinées					
	France <sup>1</sup>	Italie <sup>2</sup>	Royaume-Uni <sup>3,4</sup>	Suède <sup>5</sup>	Québec (IDD) <sup>6</sup>	Desjardins <sup>7</sup>	G <sup>15+</sup> <sup>8</sup>	Cadre national de la qualité de vie <sup>9,10</sup>	Cadre d'indicateurs canadien <sup>11,12</sup>	OCDE <sup>13,14</sup>
	Indicateurs (10 + PIB)	Indicateurs (12)	Indicateurs (12)	Indicateurs (15)	Indicateurs (22)	Indicateurs (23)	Indicateurs (51)	Indicateurs (19 principaux)	Indicateurs (76)	Indicateurs (36 principaux)
Équilibre vie professionnelle-vie privée		Rapport entre le taux d'emploi des femmes de 25 à 49 ans avec enfants d'âge préscolaire et celui des femmes sans enfant					Pourcentage des enfants de 0 à 12 ans dont la mère a un emploi	Satisfaction à l'égard de son emploi du temps	Proportion du temps consacré à des soins et travaux domestiques non rémunérés	<p><b>Temps consacré aux loisirs et aux occupations personnelles</b></p> <p>Nombre de minutes de travail rémunéré et non rémunéré effectué en plus par jour par les femmes (15-64 ans)</p>
Qualité de l'environnement	Eau				Qualité de l'eau	Qualité de l'eau à l'embouchure des principaux bassins versants méridionaux	Qualité de l'eau à l'embouchure des principaux bassins versants méridionaux	<p>Pourcentage des ouvrages municipaux respectant les standards en matière d'assainissement</p> <p>Consommation d'eau potable quotidienne</p>	<p><b>Eau potable</b></p> <p>Nombre d'avis concernant la qualité de l'eau potable à long terme visant les systèmes d'aqueduc publics dans les réserves</p> <p>Pourcentage des municipalités au Canada qui ont eu des avis prolongés concernant la qualité de l'eau potable</p> <p>Qualité de l'eau des cours d'eau canadiens</p>	

Légende

Indicateurs idéaux pour la mesure du bien-être actuel et futur selon le Joint UNECE/OECD/Eurostat Working Group on Statistics for Sustainable Development (UNECE 2014).

Tableau A1 (suite)

Synthèse des indicateurs sélectionnés dans certaines initiatives de mesure du progrès

Dimensions	Initiatives avec liste courte d'indicateurs (15 ou moins)				Autres initiatives examinées					
	France <sup>1</sup>	Italie <sup>2</sup>	Royaume-Uni <sup>3,4</sup>	Suède <sup>5</sup>	Québec (IDD) <sup>6</sup>	Desjardins <sup>7</sup>	G <sup>15,8</sup>	Cadre national de la qualité de vie <sup>9,10</sup>	Cadre d'indicateurs canadien <sup>11,12</sup>	OCDE <sup>13,14</sup>
	Indicateurs (10 + PIB)	Indicateurs (12)	Indicateurs (12)	Indicateurs (15)	Indicateurs (22)	Indicateurs (23)	Indicateurs (51)	Indicateurs (19 principaux)	Indicateurs (76)	Indicateurs (36 principaux)
Qualité de l'environnement	<b>Air</b>									
				Exposition à la pollution de l'air par les particules fines (PM <sub>2,5</sub> )	Indice annuel de la qualité de l'air  Pourcentage annuel de jours sans smog	Nombre de jours sans smog par année	Qualité de l'air - (nombre de jours de mauvaise qualité de l'air)	Qualité de l'air	Pourcentage de la population vivant dans des zones où les concentrations des polluants atmosphériques sont moins élevées ou égales aux Normes canadiennes de qualité de l'air ambiant de 2020	Exposition à la pollution de l'air par les particules fines (PM <sub>2,5</sub> )
Santé	<b>Accès à la nature</b>									
							Accès à un parc ou un espace vert près de la maison			Accès aux espaces verts
Santé	<b>Espérance de vie et mortalité</b>									
	Espérance de vie en bonne santé	Espérance de vie en bonne santé			Espérance de vie en bonne santé		Espérance de vie à la naissance, hommes et femmes	Espérance de vie rajustée en fonction de la santé	Taux de mortalité pour certaines causes de décès	Espérance de vie à la naissance  Écart d'espérance de vie entre les hommes faiblement qualifiés (premier cycle du secondaire au maximum) et hautement qualifiés (études supérieures) à 25 ans

Légende

Indicateurs idéaux pour la mesure du bien-être actuel et futur selon le Joint UNECE/OECD/Eurostat Working Group on Statistics for Sustainable Development (UNECE 2014).

Tableau A1 (suite)

Synthèse des indicateurs sélectionnés dans certaines initiatives de mesure du progrès

Dimensions	Initiatives avec liste courte d'indicateurs (15 ou moins)				Autres initiatives examinées						
	France <sup>1</sup>	Italie <sup>2</sup>	Royaume-Uni <sup>3,4</sup>	Suède <sup>5</sup>	Québec (IDD) <sup>6</sup>	Desjardins <sup>7</sup>	G <sup>15</sup> + <sup>8</sup>	Cadre national de la qualité de vie <sup>9,10</sup>	Cadre d'indicateurs canadien <sup>11,12</sup>	OCDE <sup>13,14</sup>	
	Indicateurs (10 + PIB)	Indicateurs (12)	Indicateurs (12)	Indicateurs (15)	Indicateurs (22)	Indicateurs (23)	Indicateurs (51)	Indicateurs (19 principaux)	Indicateurs (76)	Indicateurs (36 principaux)	
Santé										Années potentielles de vie perdues en raison de diverses pathologies et accidents mortels	
	État de santé										
		Prévalence de l'obésité					Prévalence de l'embonpoint et de l'obésité Indice fonctionnel de l'état de santé			Prévalence de l'embonpoint et de l'obésité Incidence de certaines maladies Incidence de la tuberculose par 100 000 habitants dans l'Inuit Nunangat	
	Perception de l'état de santé										
					Perception de l'état de santé général			Santé mentale perçue pour les 12 ans et plus	Perception de l'état de santé mentale	Perception de l'état de santé Perception de l'état de santé mentale	
Habitudes de vie et comportements											
									Prévalence du tabagisme Prévalence du vapotage chez les jeunes Prévalence de la consommation abusive d'alcool		

Légende

Indicateurs idéaux pour la mesure du bien-être actuel et futur selon le Joint UNECE/OECD/Eurostat Working Group on Statistics for Sustainable Development (UNECE 2014).

Tableau A1 (suite)

Synthèse des indicateurs sélectionnés dans certaines initiatives de mesure du progrès

Dimensions	Initiatives avec liste courte d'indicateurs (15 ou moins)				Autres initiatives examinées					
	France <sup>1</sup>	Italie <sup>2</sup>	Royaume-Uni <sup>3,4</sup>	Suède <sup>5</sup>	Québec (IDD) <sup>6</sup>	Desjardins <sup>7</sup>	G <sup>15</sup> + <sup>8</sup>	Cadre national de la qualité de vie <sup>9,10</sup>	Cadre d'indicateurs canadien <sup>11,12</sup>	OCDE <sup>13,14</sup>
	Indicateurs (10 + PIB)	Indicateurs (12)	Indicateurs (12)	Indicateurs (15)	Indicateurs (22)	Indicateurs (23)	Indicateurs (51)	Indicateurs (19 principaux)	Indicateurs (76)	Indicateurs (36 principaux)
Sécurité personnelle	Perceptions à l'égard de la criminalité									
									Proportion des Canadiens ayant déclaré se sentir en sécurité lorsqu'ils marchent seuls dans leur voisinage quand il fait noir	Écart entre hommes et femmes en termes de sentiment de sécurité la nuit
Sécurité personnelle	Criminalité et victimisation									
		Taux de crimes contre les biens				Indice de gravité de la criminalité chez les jeunes	Indice de gravité de la criminalité	Taux de victimisation Discrimination et traitement injuste	Indice de gravité de la criminalité, par catégorie Proportion de la population ayant déclaré de la discrimination ou des traitements injustes Incidence de certains types de crimes (cybercrimes, homicides, crimes haineux, violences sexuelles, violence entre partenaires intimes)	Mortalité par homicide
Capital de connaissances	Dépenses de R&D/PIB					Dépenses de R&D en sciences naturelles et en génie Personnel affecté à la R&D	Dépenses publiques et privées en recherche et développement (% du PIB)			

Légende

Indicateurs idéaux pour la mesure du bien-être actuel et futur selon le Joint UNECE/OECD/Eurostat Working Group on Statistics for Sustainable Development (UNECE 2014).

Tableau A1 (suite)

Synthèse des indicateurs sélectionnés dans certaines initiatives de mesure du progrès

Dimensions	Initiatives avec liste courte d'indicateurs (15 ou moins)				Autres initiatives examinées						
	France <sup>1</sup>	Italie <sup>2</sup>	Royaume-Uni <sup>3,4</sup>	Suède <sup>5</sup>	Québec (IDD) <sup>6</sup>	Desjardins <sup>7</sup>	G <sup>15,8</sup>	Cadre national de la qualité de vie <sup>9,10</sup>	Cadre d'indicateurs canadien <sup>11,12</sup>	OCDE <sup>13,14</sup>	
	Indicateurs (10 + PIB)	Indicateurs (12)	Indicateurs (12)	Indicateurs (15)	Indicateurs (22)	Indicateurs (23)	Indicateurs (51)	Indicateurs (19 principaux)	Indicateurs (76)	Indicateurs (36 principaux)	
Capital financier	Institutions										
	Dette de l'administration publique (en % du PIB) et dette privée			Dette brute consolidée des administrations publiques	Actifs financiers du gouvernement		Dette nette par rapport au PIB			Situation financière nette ajustée des administrations publiques	
	Ménages										
			Ratio dette/revenu des ménages	Dette des ménages		Taux d'épargne des ménages (en % du revenu disponible)	Dette des ménages en proportion du revenu disponible			Dette des ménages	
Autres											
						Part des échanges commerciaux dans la production					
Capital physique					Stock net de capital fixe	Maintien d'actifs des infrastructures publiques	Accès à internet haute vitesse		Pourcentage des ménages qui ont accès à des services d'accès Internet à large bande fixes	Actifs fixes nets	
					Stock net de capital fixe en transport collectif	Structures du réseau routier ne nécessitant aucune intervention	Valeur du capital fixe en transport collectif		Pourcentage de la population ayant accès à la technologie sans fil mobile généralement déployée la plus récente		
					Valeur foncière du parc immobilier	Investissements privés non résidentiels	Investissement en capital				

Légende

Indicateurs idéaux pour la mesure du bien-être actuel et futur selon le Joint UNECE/OECD/Eurostat Working Group on Statistics for Sustainable Development (UNECE 2014).

Tableau A1 (suite)

Synthèse des indicateurs sélectionnés dans certaines initiatives de mesure du progrès

Dimensions	Initiatives avec liste courte d'indicateurs (15 ou moins)				Autres initiatives examinées					
	France <sup>1</sup>	Italie <sup>2</sup>	Royaume-Uni <sup>3,4</sup>	Suède <sup>5</sup>	Québec (IDD) <sup>6</sup>	Desjardins <sup>7</sup>	G <sup>15,8</sup>	Cadre national de la qualité de vie <sup>9,10</sup>	Cadre d'indicateurs canadien <sup>11,12</sup>	OCDE <sup>13,14</sup>
	Indicateurs (10 + PIB)	Indicateurs (12)	Indicateurs (12)	Indicateurs (15)	Indicateurs (22)	Indicateurs (23)	Indicateurs (51)	Indicateurs (19 principaux)	Indicateurs (76)	Indicateurs (36 principaux)
Climat	Émissions de GES									
	Empreinte carbone	Émissions de GES		Émissions de GES			Émissions de GES	Émissions de GES	Émissions de GES par dollar de valeur ajoutée de la production d'actifs d'infrastructure	Émissions de GES issus de la production nationale, hors utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie (UTCATF)
						Part de sources renouvelables dans l'énergie consommée		Émissions de GES	Émissions de GES	
						Véhicules en circulation sur les routes (millions de véhicules)			Nombre de bornes de recharge et de stations de ravitaillement à faibles émissions de carbone en cours d'installation ou achevées le long des grandes autoroutes et dans les zones rurales et urbaines du Canada	
									Proportion des immatriculations de nouveaux véhicules légers qui visent des véhicules zéro émission	

Légende

Indicateurs idéaux pour la mesure du bien-être actuel et futur selon le Joint UNECE/OECD/Eurostat Working Group on Statistics for Sustainable Development (UNECE 2014).

Tableau A1 (suite)

Synthèse des indicateurs sélectionnés dans certaines initiatives de mesure du progrès

Dimensions	Initiatives avec liste courte d'indicateurs (15 ou moins)				Autres initiatives examinées					
	France <sup>1</sup>	Italie <sup>2</sup>	Royaume-Uni <sup>3,4</sup>	Suède <sup>5</sup>	Québec (IDD) <sup>6</sup>	Desjardins <sup>7</sup>	G <sup>15+</sup> <sup>8</sup>	Cadre national de la qualité de vie <sup>9,10</sup>	Cadre d'indicateurs canadien <sup>11,12</sup>	OCDE <sup>13,14</sup>
	Indicateurs (10 + PIB)	Indicateurs (12)	Indicateurs (12)	Indicateurs (15)	Indicateurs (22)	Indicateurs (23)	Indicateurs (51)	Indicateurs (19 principaux)	Indicateurs (76)	Indicateurs (36 principaux)
Climat	Changements climatiques									
					Tendance des températures moyennes annuelles				Fréquence de certaines catastrophes naturelles Proportion d'organisations municipales qui ont pris en considération l'adaptation aux changements climatiques dans leur processus décisionnel	
Terres et écosystèmes	Autre									
				Environnements naturels protégés	Superficie du territoire en aires protégées  Superficie du territoire zoné agricole  Représentativité du réseau d'aires protégées selon les types de milieux physiques			Aires protégées  Densification urbaine	Aires de conservation	Proportion d'aires marines et côtières conservées  Proportion d'aires terrestres (terres et eaux douces) conservées

Légende

Indicateurs idéaux pour la mesure du bien-être actuel et futur selon le Joint UNECE/OECD/Eurostat Working Group on Statistics for Sustainable Development (UNECE 2014).

Tableau A1 (suite)

Synthèse des indicateurs sélectionnés dans certaines initiatives de mesure du progrès

Dimensions	Initiatives avec liste courte d'indicateurs (15 ou moins)				Autres initiatives examinées						
	France <sup>1</sup>	Italie <sup>2</sup>	Royaume-Uni <sup>3,4</sup>	Suède <sup>5</sup>	Québec (IDD) <sup>6</sup>	Desjardins <sup>7</sup>	G <sup>15+8</sup>	Cadre national de la qualité de vie <sup>9,10</sup>	Cadre d'indicateurs canadien <sup>11,12</sup>	OCDE <sup>13,14</sup>	
	Indicateurs (10 + PIB)	Indicateurs (12)	Indicateurs (12)	Indicateurs (15)	Indicateurs (22)	Indicateurs (23)	Indicateurs (51)	Indicateurs (19 principaux)	Indicateurs (76)	Indicateurs (36 principaux)	
Terres et écosystèmes	<b>État de l'environnement</b>										
	Artificialisation des sols			Charge corporelle chimique <sup>16</sup>	État des écosystèmes forestiers	Superficie forestière			Surface des zones forestières, % de la surface terrestre		
	Artificialisation des sols							Proportion des zones forestières soumises à un système de certification de la gestion forestière vérifié de manière indépendante			
	<b>Biodiversité/espèces menacées</b>										
							Espèces menacées, vulnérables et exotiques envahissantes		Proportion des stocks de poissons récoltés à des niveaux considérés comme durables	Indice Liste rouge des espèces animales menacées	
								Proportion d'espèces affichant des progrès dans l'atteinte de leurs objectifs de population et de répartition			
								Proportion d'espèces sauvages indigènes classées comme étant en sécurité ou apparemment en sécurité selon le risque de disparition national			

Légende

Indicateurs idéaux pour la mesure du bien-être actuel et futur selon le Joint UNECE/OECD/Eurostat Working Group on Statistics for Sustainable Development (UNECE 2014).

Tableau A1 (suite)

Synthèse des indicateurs sélectionnés dans certaines initiatives de mesure du progrès

Dimensions	Initiatives avec liste courte d'indicateurs (15 ou moins)				Autres initiatives examinées					
	France <sup>1</sup>	Italie <sup>2</sup>	Royaume-Uni <sup>3,4</sup>	Suède <sup>5</sup>	Québec (IDD) <sup>6</sup>	Desjardins <sup>7</sup>	G <sup>15</sup> + <sup>8</sup>	Cadre national de la qualité de vie <sup>9,10</sup>	Cadre d'indicateurs canadien <sup>11,12</sup>	OCDE <sup>13,14</sup>
	Indicateurs (10 + PIB)	Indicateurs (12)	Indicateurs (12)	Indicateurs (15)	Indicateurs (22)	Indicateurs (23)	Indicateurs (51)	Indicateurs (19 principaux)	Indicateurs (76)	Indicateurs (36 principaux)
Déchets et matières premières										
Terres et écosystèmes							Indice de circularité de l'économie		Quantité totale de déchets envoyés aux fins d'élimination par habitant	Ensemble des matières premières mobilisées pour satisfaire la demande finale d'un pays
							Matières résiduelles récupérées		Total des matières résiduelles récupérées par habitant	
Liens sociaux					Personnes ayant un niveau élevé de soutien social			Sentiment d'appartenance à une communauté locale	Pourcentage de la population âgée de 12 ans et plus ayant déclaré avoir un sentiment d'appartenance à leur communauté locale plutôt fort ou très fort	Temps passé avec les amis et famille en tant qu'activité principale
				Confiance interpersonnelle				Avoir quelqu'un sur qui compter		Manque perçu de soutien social
										Confiance interpersonnelle

Légende

Indicateurs idéaux pour la mesure du bien-être actuel et futur selon le Joint UNECE/OECD/Eurostat Working Group on Statistics for Sustainable Development (UNECE 2014).

Tableau A1 (suite)

Synthèse des indicateurs sélectionnés dans certaines initiatives de mesure du progrès

Dimensions	Initiatives avec liste courte d'indicateurs (15 ou moins)				Autres initiatives examinées					
	France <sup>1</sup>	Italie <sup>2</sup>	Royaume-Uni <sup>3,4</sup>	Suède <sup>5</sup>	Québec (IDD) <sup>6</sup>	Desjardins <sup>7</sup>	G <sup>15+8</sup>	Cadre national de la qualité de vie <sup>9,10</sup>	Cadre d'indicateurs canadien <sup>11,12</sup>	OCDE <sup>13,14</sup>
	Indicateurs (10 + PIB)	Indicateurs (12)	Indicateurs (12)	Indicateurs (15)	Indicateurs (22)	Indicateurs (23)	Indicateurs (51)	Indicateurs (19 principaux)	Indicateurs (76)	Indicateurs (36 principaux)
Engagement civique et institutions	Engagement civique				Temps consacré aux activités organisationnelles		Appui à la mission globale des organismes communautaires qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités			Participation électorale
	Institutions							Confiance à l'égard des institutions	Durée de traitement des causes devant les tribunaux de juridiction criminelle, par type Confiance dans les institutions publiques Proportion de rôles de leadership tenus par des femmes	Confiance envers le gouvernement  Ne pas avoir son mot à dire sur l'action des pouvoirs publics Femmes siégeant au parlement national
Autre		Taux d'immeubles illégaux (dimension : Paysage et héritage culturel)					Ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement Taux d'inoccupation des logements	Logement acceptable	Taux de croissance des personnes en situation d'itinérance chronique Proportion des ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement	Revenu disponible restant après les dépenses de logement

Légende

Indicateurs idéaux pour la mesure du bien-être actuel et futur selon le Joint UNECE/OECD/Eurostat Working Group on Statistics for Sustainable Development (UNECE 2014).

Tableau A1 (suite)

Synthèse des indicateurs sélectionnés dans certaines initiatives de mesure du progrès

Dimensions	Initiatives avec liste courte d'indicateurs (15 ou moins)				Autres initiatives examinées					
	France <sup>1</sup>	Italie <sup>2</sup>	Royaume-Uni <sup>3,4</sup>	Suède <sup>5</sup>	Québec (IDD) <sup>6</sup>	Desjardins <sup>7</sup>	G <sup>15+</sup> <sup>8</sup>	Cadre national de la qualité de vie <sup>9,10</sup>	Cadre d'indicateurs canadien <sup>11,12</sup>	OCDE <sup>13,14</sup>
	Indicateurs (10 + PIB)	Indicateurs (12)	Indicateurs (12)	Indicateurs (15)	Indicateurs (22)	Indicateurs (23)	Indicateurs (51)	Indicateurs (19 principaux)	Indicateurs (76)	Indicateurs (36 principaux)
Autre					Part des secteurs de la culture et des communications dans l'économie		PIB de la culture et du sport  Nombre d'entreprises actives avec employés			Taux de surpopulation

1. Institut national de la statistique et des études économiques [France] (2021).
  2. Camera dei deputati, Servizio studi, XVIII Legislatura [Italie] (2021).
  3. Office for national statistics [Grande-Bretagne] (2020).
  4. Les indicateurs présentés correspondent à la sélection de l'Office for national statistics en date de février 2020. En raison de la pandémie de COVID-19, certains changements ont été apportés à la liste d'indicateurs (Office for national statistics 2021).
  5. Government offices of Sweden [Suède] (2017).
  6. Institut de la statistique du Québec (2022).
  7. Dupuis et Noreau (2018).
  8. Collectif G15+ (2022). La compilation exclut les indicateurs dont les données sont indisponibles.
  9. Gouvernement du Canada (2021).
  10. Les indicateurs présentés dans ce tableau se limitent aux 19 indicateurs principaux du Cadre de la qualité de vie au Canada. Dans son ensemble, cette initiative s'appuie sur 83 indicateurs.
  11. Statistique Canada (2021).
  12. Le Cadre d'indicateurs canadien (CIC) est l'application à l'échelle canadienne du Cadre mondial d'indicateurs proposé par l'Organisation des Nations Unies (objectifs de développement durable (ODD)). Le CIC s'appuie sur des ambitions convenues par le Canada plutôt que sur un cadre conceptuel visant le suivi et l'analyse du bien-être actuel des populations et des ressources nécessaires au bien-être futur. Ainsi, seuls les indicateurs permettant de mesurer les dimensions du bien-être actuel et futur potentiellement sélectionnées figurent dans ce tableau.
  13. OCDE (2020).
  14. Les indicateurs présentés dans ce tableau se limitent au sous-ensemble des indicateurs principaux de l'édition 2020 du *Comment va la vie ?*. Dans son ensemble, cette édition traite de plus de 80 indicateurs.
  15. La pauvreté en conditions de vie mesure conventionnellement la proportion de ménages qui déclarent au moins huit restrictions matérielles parmi une liste de 27 difficultés, regroupées en quatre grandes dimensions : insuffisance de ressources, retards de paiement, restrictions de consommation et difficultés de logement.
  16. Fait référence à la concentration de polychlorobiphényles (PCB), de DDE (produit de dégradation du DDT), de dioxines et des PBDE (retardateurs de flamme bromés) présents dans le lait maternel.
- Note : La distinction entre la mesure du bien-être actuel, des inégalités et du bien-être futur est présentée si elle est explicitement fournie dans la documentation des initiatives.

Légende

Indicateurs idéaux pour la mesure du bien-être actuel et futur selon le Joint UNECE/OECD/Eurostat Working Group on Statistics for Sustainable Development (UNECE 2014).

# Indicateurs considérés

---

Le tableau A2 ci-dessous présente la liste des indicateurs qui ont été considérés en raison de leur possible pertinence pour le suivi du progrès au Québec (section 3.1). L'information sur ces indicateurs a été consignée en fonction des critères de sélection (annexe 3).

Tableau A2

Liste des indicateurs considérés

Thèmes	Sous-thèmes	Dimensions	Indicateurs considérés
Bien-être actuel	Conditions matérielles	Revenu et patrimoine	<b>Revenu<sup>1</sup></b> Revenu disponible ajusté des ménages, par habitant ou par ménage Revenu (après impôt) médian ajusté ★ Revenu après impôt moyen, par ménage
			<b>Inégalité de revenu</b> Coefficient de Gini Rapport interquintile des revenus
			<b>Pauvreté</b> Taux de faible revenu selon sur la mesure du panier de consommation (MPC) ★ Taux de faible revenu basé sur la mesure de faible revenu
		<b>Patrimoine</b> Valeur nette du patrimoine des familles, par famille ( <i>Enquête sur la sécurité financière</i> ) Valeur nette du patrimoine des ménages, par ménage (Comptes économiques)	
		Travail	Taux d'emploi
	Qualité de vie	Bien-être subjectif	Satisfaction à l'égard de la vie Santé mentale excellente ou très bonne ★
		Éducation et compétences	<b>Scolarité, diplomation et décrochage</b> Plus haut niveau de scolarité atteint Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification de niveau secondaire (Conseil des ministres de l'éducation du Canada) Taux d'obtention d'un diplôme ou d'une qualification à 20 ans (Ministère de l'Éducation du Québec) Écart de diplomation selon le milieu socio-économique ★
			<b>Compétences</b> Rendement des jeunes de 15 ans en lecture, en mathématiques et en sciences Rapport des compétences cognitives selon le type d'école (selon l'indice de défavorisation ou selon le type de région)
		Équilibre vie professionnelle – vie privée	Pression ressentie liée au manque de temps

Suite à la page 67

Tableau A2 (suite)

Liste des indicateurs considérés

Thèmes	Sous-thèmes	Dimensions	Indicateurs considérés	
Bien-être actuel	Qualité de vie	Qualité de l'environnement	<b>Air</b>	
			Indice annuel de la qualité de l'air Dépassements du seuil pour la concentration de particules fines dans l'air ★ Exposition à la pollution de l'air par les particules fines (PM <sub>2,5</sub> )	
		Santé	<b>Eau</b>	
			Qualité de l'eau (IQBP) à l'embouchure des principaux bassins versants méridionaux Prélèvements d'eau douce	
			<b>État de santé</b>	
			Prévalence de l'obésité <b>Perception de l'état de santé</b> Santé excellente ou très bonne ★ Santé mentale excellente ou très bonne	
	Sécurité personnelle	Indice de gravité de la criminalité (ensemble de la population) ★ Indice de gravité de la criminalité chez les jeunes		
		Richesse nationale	Capital de connaissances	Dépenses de R&D (par habitant ou en % du PIB) Actifs ou nombre de dépôts de propriété intellectuelle
				Capital financier
Capital physique	<b>Ensemble de l'économie</b> Infrastructures, bâtiments non résidentiels, machines et produits de propriété intellectuelle ★ <b>Administrations publiques</b> Valeur des stocks de capital fixe (non résidentiel) des administrations publiques			
	Capital humain		<b>Scolarité, diplomation et décrochage</b> Détenition d'un diplôme postsecondaire chez les 25-34 ans ★ Sorties sans diplôme ni qualification <b>Compétences</b> Rendement des jeunes de 15 ans en lecture, en mathématiques et en sciences Rapport des compétences cognitives selon le type d'école (selon l'indice de défavorisation ou selon le type de région)	

Suite à la page 68

Tableau A2 (suite)

Liste des indicateurs considérés

Thèmes	Sous-thèmes	Dimensions	Indicateurs considérés
Richesse nationale	Capital humain	Santé potentielle	Espérance de vie ★
			Années potentielle de vie perdues
	Capital naturel	Climat	Émissions de GES ★
			Anomalies de température ★
		Terres et écosystèmes	État de l'environnement
			Charge corporelle chimique
			Artificialisation des sols
			Biodiversité et espèces menacées
			Espèces menacées
	Ratio du nombre d'espèces précaires sur le total des espèces connues		
Indice de changement du Rang S			
Capital social	Liens sociaux	Échelle de provisions sociales	
		Confiance généralisée ★	
		Connaissance de la langue officielle	
	Engagement civique et institutions	Engagement civique	
		Participation électorale (chez les jeunes)	
Institutions	Participation à des activités politiques non électorales		
	Présence des femmes sur la scène politique au Québec ★		
	Confiance dans les institutions		
Contexte	Rapport de dépendance démographique <b>Taux d'accroissement de la population ★</b>		

★ : Désigne les indicateurs sélectionnés dans le cadre de mesure.

- La mesure du revenu a fait l'objet d'une réflexion approfondie pour ce qui est des paramètres suivants : le type de revenu (revenu du marché, total ou après impôt), la moyenne ou la médiane, l'ajustement pour tenir compte de la taille du ménage ou non, l'unité d'analyse (ménage, particulier ou autre), les possibilités de ventilation pour la mesure des inégalités et l'unité de mesure (dollars courants ou constants).

Notes: Certains indicateurs correspondent à plus d'une dimension.

## Annexe 3

# Critères de sélection des indicateurs

La grille d'évaluation des indicateurs reproduite ci-dessous au tableau A3 présente les critères de sélection des indicateurs (section 3.2). Cette grille a été utilisée pour évaluer

la cinquantaine d'indicateurs considérés (annexe 2). Les critères de sélection sont basés sur les aspects de la qualité d'une information statistique (ISQ 2006a).

### Tableau A3

#### Grille d'évaluation des indicateurs considérés

Nom de l'indicateur :

#### Informations sur l'indicateur

Définition :

Source :

#### Indicateur utilisé comme mesure de...

##### Mesure du bien-être actuel

- Bien-être actuel
- Inégalités

##### Mesure des ressources pour le bien-être futur

- Capital humain
- Capital social
- Capital naturel
- Capital économique

#### Critères de sélection – Atteinte des cibles visées

##### Pertinence

###### Général

Porte sur une dimension du progrès jugée importante pour le Québec Oui  Non

Précisions :

Est un indicateur de résultats Oui  Non

Précisions :

Présente peu de corrélation avec d'autres indicateurs potentiellement sélectionnés Oui  Non

Précisions :

Mesure axée sur les personnes ou les ménages (BE) ou sur un système (RN) Oui  Non

Précisions :

Est susceptible d'être influencé par les politiques publiques ou le contexte socio-économique (Tendance) Oui  Non

Précisions :

Tableau A3 (suite)

Grille d'évaluation des indicateurs considérés

Critères de sélection – Atteinte des cibles visées (suite)

Pertinence (suite)

Mesure des inégalités

Est un indicateur d'inégalité en lui-même Oui  Non   
Précisions :

Ventilations souhaitées

Genre/Sexe

Déjà produit à l'ISQ ? Oui  Non   
Avec des mesures de précision ? Oui  Non   
Pourrait être produit ? Oui  Non   
Commentaires ou précisions additionnelles :

Groupe d'âge

Déjà produit à l'ISQ ? Oui  Non   
Avec des mesures de précision ? Oui  Non   
Pourrait être produit ? Oui  Non   
Commentaires ou précisions additionnelles :

Statut d'immigrant

Déjà produit à l'ISQ ? Oui  Non   
Avec des mesures de précision ? Oui  Non   
Pourrait être produit ? Oui  Non   
Commentaires ou précisions additionnelles :

Niveau de scolarité

Déjà produit à l'ISQ ? Oui  Non   
Avec des mesures de précision ? Oui  Non   
Pourrait être produit ? Oui  Non   
Commentaires ou précisions additionnelles :

Revenu

Déjà produit à l'ISQ ? Oui  Non   
Avec des mesures de précision ? Oui  Non   
Pourrait être produit ? Oui  Non   
Commentaires ou précisions additionnelles :

Autre (précisez)

Déjà produit à l'ISQ ? Oui  Non   
Avec des mesures de précision ? Oui  Non   
Pourrait être produit ? Oui  Non   
Commentaires ou précisions additionnelles :

Régions administratives (Autre – précisez)

Déjà produit à l'ISQ ? Oui  Non   
Avec des mesures de précision ? Oui  Non   
Pourrait être produit ? Oui  Non   
Commentaires ou précisions additionnelles :

Suite à la page 71

Tableau A3 (suite)

Grille d'évaluation des indicateurs considérés

**Critères de sélection – Atteinte des cibles visées (suite)**

**Fiabilité et objectivité**

Rend bien compte du phénomène que l'on souhaite mesurer, du point de vue conceptuel Oui  Non

Précisions :

Produit selon des pratiques fiables et objectives sur le plan statistique Oui  Non

Précisions :

Niveau de précision acceptable pour l'usage projeté Oui  Non

Précisions :

**Comparabilité**

**...dans le temps**

Est stable (selon définition, concepts et méthodologie), ce qui permet la comparabilité sur la période visée Oui  Non

Précisions :

Est disponible depuis 2005 (ou aux environs de...) Oui  Non

Précisions :

**...dans l'espace (Disponibilité de l'indicateur pour d'autres pays ou territoires)**

Est sélectionné dans l'initiative *Comment va la vie ?* de l'OCDE Oui  Non

Précisions :

Est sélectionné pour les *Objectifs de Développement durable* (ODD) des Nations Unies Oui  Non

Précisions :

Est tiré d'une enquête de Statistique Canada Oui  Non

Précisions :

**Actualité et récurrence**

Présente une fréquence de production des données suffisante pour un suivi adéquat du phénomène mesuré (Années disponibles depuis 2005) Oui  Non

Précisions :

Décalage acceptable entre la collecte des données et la diffusion de l'indicateur

1-Prochaine période de référence de l'indicateur ;

Année :

2-Moment auquel la mise à jour de l'indicateur pourrait être possible

Date :

Suite à la page 72

Tableau A3 (suite)

**Grille d'évaluation des indicateurs considérés**

**Critères de sélection – Atteinte des cibles visées (suite)**

**Intelligibilité et acceptabilité**

Interprétation relative au progrès univoque et sans ambiguïté Oui  Non

Précisions :

Est utilisé dans la sphère publique et peut facilement être reconnu comme une mesure du bien-être Oui  Non

Précisions :

Est utilisé comme indicateur de bien-être ou de richesse nationale dans d'autres initiatives (indicateur idéal du Joint UNECE/Eurostat/OECD Task Force on Measuring Sustainable Development) Oui  Non

Précisions :

**Sélection finale**

Inclusion de l'indicateur Oui  Non

Précisions :

Notes ou commentaires

Recommandations

# Références bibliographiques

- AMIS DE LA PRÉSIDENTE SUR LES INDICATEURS DE PROGRÈS AUTRES QUE LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (2013). *Rapport du groupe des Amis de la présidence sur les indicateurs de progrès autres que le produit intérieur brut*, [En ligne], Commission de statistique des Nations Unies, 23 p. [[unstats.un.org/unsd/statcom/doc14/2014-4-BroaderMeasures-F.pdf](https://unstats.un.org/unsd/statcom/doc14/2014-4-BroaderMeasures-F.pdf)] (Consulté le 27 mai 2021).
- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES (2012). *Résolution adoptée par l'Assemblée générale, L'avenir que nous voulons*, Soixante-sixième session, A/RES/66/288, p. 9, § 38. [En ligne]. [[www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/RES/66/288&Lang=F](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/66/288&Lang=F)] (Consulté le 2 mars 2022).
- COLLECTIF G15+ (2022). *Les indicateurs du bien-être au Québec*, [En ligne]. [[indicateurs.quebec.ca/](https://indicateurs.quebec.ca/)] (Consulté le 25 mars 2022).
- CAMERA DEI DEPUTATI, SERVIZIO STUDI, XVIII LEGISLATURA [Italie] (2021). *Benessere equo e sostenibile*, [En ligne], 5 p. [[www.camera.it/temi/documentazione/temi/pdf/1105123.pdf?1555202491890](http://www.camera.it/temi/documentazione/temi/pdf/1105123.pdf?1555202491890)] (Consulté le 2 mars 2022).
- COMMISSION EUROPÉENNE, FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL, ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES, Nations Unies et BANQUE MONDIALE (2013). *Système de comptabilité nationale 2008*, [En ligne], New York, 687 p. [[unstats.un.org/unsd/nationalaccount/docs/SNA2008FR.pdf](https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/docs/SNA2008FR.pdf)] (Consulté le 12 mai 2020).
- COMMISSION DE STATISTIQUE SUR LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HORIZON 2030 (2019). Annexe, *Cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs et aux cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030*, [En ligne], 24 p. [[unstats.un.org/sdgs/indicators/Global%20Indicator%20Framework\\_A.RES.71.313%20Annex.French.pdf](https://unstats.un.org/sdgs/indicators/Global%20Indicator%20Framework_A.RES.71.313%20Annex.French.pdf)] (Consulté le 2 juin 2021).
- CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE (2006). *Article 2 Emploi des termes*, [En ligne] [[www.cbd.int/convention/articles/?a=cbd-02](http://www.cbd.int/convention/articles/?a=cbd-02)] (Consulté le 1 juin 2021).
- DUPUIS, François, et Joëlle NOREAU (2018). « Et si la performance économique passait par autre chose de que le PIB ? », *Point de vue économique*, [En ligne], 27 septembre 2018, 13 p. [[www.desjardins.com/ressources/pdf/pv270918f.pdf](http://www.desjardins.com/ressources/pdf/pv270918f.pdf)] (Consulté le 9 juillet 2021).
- DURAND, Martine, et Carrie EXTON (2019). "Adopting a Well-Being Approach in Central Government: Policy Mechanisms and Practical Tools", dans *Global Happiness and Wellbeing Policy Report 2019*, [En ligne], Global Council for Happiness and Wellbeing, p. 140-162. [[s3.amazonaws.com/ghwbpr-2019/UAE/GH19\\_Ch8.pdf](https://s3.amazonaws.com/ghwbpr-2019/UAE/GH19_Ch8.pdf)] (Consulté le 9 juillet 2021).
- FRIELING, Margreet, et Ken Warren (2018). *Resilience and Future Wellbeing, The start of a conversation on improving the risk management and resilience of the Living Standards Capitals*, [En ligne], New Zealand Treasury, Living Standards Series: Discussion Paper 18/05, 47 p. [[treasury.govt.nz/sites/default/files/2018-07/dp18-05.pdf](https://treasury.govt.nz/sites/default/files/2018-07/dp18-05.pdf)] (Consulté le 9 juillet 2021).
- GOUVERNEMENT DU CANADA (2021). *Vers une stratégie sur la qualité de vie pour le Canada*, [En ligne]. [[www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/mesurer-ce-qui-importe-vers-strategie-qualite-vie-canada.html#Toc61968298](http://www.canada.ca/fr/ministere-finances/services/publications/mesurer-ce-qui-importe-vers-strategie-qualite-vie-canada.html#Toc61968298)] (Consulté le 2 mars 2022).
- GOVERNMENT OFFICES OF SWEDEN [Suède] (2017). *New measures of wellbeing*, [En ligne]. [[www.government.se/articles/2017/08/new-measures-of-wellbeing/](http://www.government.se/articles/2017/08/new-measures-of-wellbeing/)] (Consulté le 2 mars 2022).

- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES [France] (2021). *Indicateurs de richesse nationale*, [En ligne]. [[www.insee.fr/fr/statistiques/3281778](http://www.insee.fr/fr/statistiques/3281778)] (Consulté le 2 mars 2022).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2022). *Recueil des indicateurs de développement durable*, [En ligne], Québec, L'Institut, 37 p. [[statistique.quebec.ca/fr/fichier/recueil-des-indicateurs-de-developpement-durable.pdf](http://statistique.quebec.ca/fr/fichier/recueil-des-indicateurs-de-developpement-durable.pdf)] (Consulté le 26 avril 2022).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2018). *Plan stratégique 2018-2022*, [En ligne], Québec, L'Institut, 25 p. [[statistique.quebec.ca/fr/fichier/plan-strategique-2018-2022.pdf](http://statistique.quebec.ca/fr/fichier/plan-strategique-2018-2022.pdf)] (Consulté le 9 juillet 2021).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2017). *Quel PIB utiliser ? Concepts et usages*, [En ligne], Québec, L'Institut, 9 p. [[statistique.quebec.ca/fr/fichier/quel-pib-utiliser-concepts-et-usages.pdf](http://statistique.quebec.ca/fr/fichier/quel-pib-utiliser-concepts-et-usages.pdf)].
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2006a). *Politique générale en matière de gestion de la qualité de l'Institut de la statistique du Québec*, [En ligne], Québec, L'Institut, 15 p. [[statistique.quebec.ca/fr/fichier/politique-generale-en-matiere-de-gestion-de-la-qualite-de-linstitut-de-la-statistique-du-quebec.pdf](http://statistique.quebec.ca/fr/fichier/politique-generale-en-matiere-de-gestion-de-la-qualite-de-linstitut-de-la-statistique-du-quebec.pdf)] (Consulté le 9 juillet 2021).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE (2006b). *Notre engagement en matière de qualité*, Québec, L'Institut, 4 p.
- INTERNATIONAL INSTITUTE FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT (2018). *Comprehensive Wealth in Canada 2018*, [En ligne], Winnipeg, IISD, 231 p. [[www.iisd.org/publications/comprehensive-wealth-canada-2018-measuring-what-matters-long-term](http://www.iisd.org/publications/comprehensive-wealth-canada-2018-measuring-what-matters-long-term)] (Consulté le 1<sup>er</sup> juin 2021).
- NATIONS UNIES (2016). *Ban calls strongly on governments to 'leave no one behind'*, [En ligne]. [[www.un.org/sustainabledevelopment/blog/2016/01/ban-calls-strongly-on-governments-to-leave-no-one-behind/](http://www.un.org/sustainabledevelopment/blog/2016/01/ban-calls-strongly-on-governments-to-leave-no-one-behind/)] (Consulté le 28 mai 2021)
- NATIONS UNIES, COMMISSION EUROPÉENNE, ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE, FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL, ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES ET BANQUE MONDIALE (2016). *Cadre central du Système de comptabilité économique et environnementale, 2012*, [En ligne], New York, Nations Unies, 377 p. [[seea.un.org/sites/seea.un.org/files/seea\\_cf\\_final\\_fr.pdf](http://seea.un.org/sites/seea.un.org/files/seea_cf_final_fr.pdf)] (Consulté le 21 mai 2020).
- OFFICE FOR NATIONAL STATISTICS [Royaume-Uni] (2021). *Personal and economic well-being in Great Britain: May 2021*, [En ligne]. [[www.ons.gov.uk/peoplepopulationandcommunity/wellbeing/bulletins/personalandeconomicwellbeingintheuk/august2019](http://www.ons.gov.uk/peoplepopulationandcommunity/wellbeing/bulletins/personalandeconomicwellbeingintheuk/august2019)] (Consulté le 9 juillet 2021).
- OFFICE FOR NATIONAL STATISTICS [Royaume-Uni] (2020). *Personal and economic well-being in the UK: February 2020*, [En ligne]. [[www.ons.gov.uk/peoplepopulationandcommunity/wellbeing/bulletins/personalandeconomicwellbeingintheuk/february2020](http://www.ons.gov.uk/peoplepopulationandcommunity/wellbeing/bulletins/personalandeconomicwellbeingintheuk/february2020)] (Consulté le 2 mars 2022).
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2020). *Comment va la vie ? 2020 : Mesurer le bien-être*, [En ligne], Paris, Éditions OCDE, 494 p. doi : [10.1787/ab72c502-fr](https://doi.org/10.1787/ab72c502-fr). (Consulté le 2 mars 2022).
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2018). *Comment va la vie ? 2017 : Mesurer le bien-être*, [En ligne], Paris, Éditions OCDE, 489 p. doi : [10.1787/how\\_life-2017-fr](https://doi.org/10.1787/how_life-2017-fr). (Consulté le 2 mars 2022).
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2017). « Méthodologie utilisée pour la construction d'indicateurs composites sur les pratiques et procédures du secteur public », *Government at a Glance 2017*, [En ligne], Paris, Éditions OCDE, doi : [doi.org/10.1787/gov\\_glance-2017-96-fr](https://doi.org/10.1787/gov_glance-2017-96-fr) (Consulté le 28 mars 2022).
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2014). *Comment va la vie ? 2013 : Mesurer le bien-être*, [En ligne], Paris, Éditions OCDE, 239 p. doi : [10.1787/how\\_life-2013-fr](https://doi.org/10.1787/how_life-2013-fr). (Consulté le 2 mars 2022).

- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2011). *Comment va la vie? : Mesurer le bien-être*, [En ligne], Paris, Éditions OCDE, 309 p. doi : [10.1787/9789264121195-fr](https://doi.org/10.1787/9789264121195-fr). (Consulté le 2 mars 2022)
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (2001). *Du bien-être des nations – Le rôle du capital humain et social*, [En ligne], Paris, Éditions OCDE, 136 p. [[www.oecd-ilibrary.org/education/du-bien-etre-des-nations\\_9789264289512-fr](http://www.oecd-ilibrary.org/education/du-bien-etre-des-nations_9789264289512-fr)] (Consulté le 4 décembre 2019).
- PREMIER MINISTRE [France] (2018). *Les nouveaux indicateurs de richesse 2018*, [En ligne], France, 108 p. [[www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2019/02/indicateur\\_de\\_richesses\\_2018.pdf](http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2019/02/indicateur_de_richesses_2018.pdf)] (Consulté le 9 juillet 2021).
- SEN, Amartya (2012). *Éthique et économie, Et autres essais*, Paris, Presses Universitaires de France, 372 p.
- STATISTIQUE CANADA (2021). *Le Cadre d'indicateurs canadien pour les objectifs de développement durables*, [En ligne], n° 11-26-0004 au catalogue de Statistique Canada, 19 p. [[www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11-26-0004/112600042021001-fra.pdf?st=W1JrPxo3](http://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11-26-0004/112600042021001-fra.pdf?st=W1JrPxo3)] (Consulté le 14 avril 2022).
- STIGLITZ, Joseph E., FITOUSSI, Jean-Paul et Martine DURAND (2018a). *Beyond GDP: Measuring What Counts for Economic and Social Performance*, [En ligne], Paris, Éditions OCDE, 143 p. [[www.oecd.org/social/beyond-gdp-9789264307292-en.htm](http://www.oecd.org/social/beyond-gdp-9789264307292-en.htm)] (Consulté le 9 juillet 2021).
- STIGLITZ, Joseph E., FITOUSSI, Jean-Paul et Martine DURAND (2018b). *For Good Measure: Advancing Research on Well-being Metrics Beyond GDP*, [En ligne], Paris, Éditions OCDE, 320 p. [[www.oecd.org/publications/for-good-measure-9789264307278-en.htm](http://www.oecd.org/publications/for-good-measure-9789264307278-en.htm)] (Consulté le 9 juillet 2021).
- STIGLITZ, Joseph E. (2012). *The price of inequality: how today's divided society endangers our future*, New York, W. W. Norton & Company, 560 p.
- STIGLITZ, Joseph E., SEN, Amartya et Jean-Paul FITOUSSI (2009a). *Richesse des nations et bien-être des individus*, Paris, Odile Jacob, 351 p.
- STIGLITZ, Joseph E., SEN, Amartya et Jean-Paul FITOUSSI (2009b). *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, [En ligne], 324 p. [[www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/094000427.pdf](http://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/094000427.pdf)] (Consulté le 9 juillet 2021).
- TORRES, Sandy (2021). *Évolution des inégalités économiques au Canada et au Québec : tendances et causes*, [En ligne], Montréal, Observatoire québécois des inégalités, 100 p. [[cdn.ca.yapla.com/company/CPYMZxfbWTbVKVvSt3IBECIc/asset/files/OQI%20-%20E%CC%81volution%20des%20ine%CC%81galite%CC%81s%20e%CC%81conomiques%20Canada%20et%20Que%CC%81bec\(1\).pdf](http://cdn.ca.yapla.com/company/CPYMZxfbWTbVKVvSt3IBECIc/asset/files/OQI%20-%20E%CC%81volution%20des%20ine%CC%81galite%CC%81s%20e%CC%81conomiques%20Canada%20et%20Que%CC%81bec(1).pdf)] (Consulté le 29 avril 2022).
- TURCOTTE, Martin (2015). *Mettre l'accent sur les Canadiens : résultats de l'Enquête sociale générale, Tendances du capital social au Canada*, [En ligne], produit n° 89-652-X2015002 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 35 p. [[www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-652-x/89-652-x2015002-fra.pdf?st=e71qBslI](http://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-652-x/89-652-x2015002-fra.pdf?st=e71qBslI)] (Consulté le 9 juillet 2021).
- UNITED NATIONS ECONOMIC COMMISSION FOR EUROPE (2014). *Conference of European Statisticians, Recommendations on Measuring Sustainable Development*, [En ligne], New York et Genève, UNECE, 191 p. [[unece.org/fileadmin/DAM/stats/publications/2013/CES\\_SD\\_web.pdf](http://unece.org/fileadmin/DAM/stats/publications/2013/CES_SD_web.pdf)] (Consulté le 20 septembre 2019).
- UNITED NATIONS ECONOMIC COMMISSION FOR EUROPE (2009). *Measuring sustainable development*, [En ligne], New York et Genève, UNECE, 102 p. [[unece.org/fileadmin/DAM/stats/publications/Measuring\\_sustainable\\_development.pdf](http://unece.org/fileadmin/DAM/stats/publications/Measuring_sustainable_development.pdf)] (Consulté le 4 décembre 2019).

Mesurer le progrès en s'appuyant sur les principales dimensions qui déterminent le bien-être actuel et futur est important pour guider la politique publique et pour alimenter des débats constructifs au sein de la société. Les *Indicateurs de progrès du Québec pour la mesure du bien-être et de la richesse nationale* proposés par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) permettent de mesurer le progrès de manière multidimensionnelle, en complément du produit intérieur brut (PIB). La proposition de l'ISQ s'inscrit dans un vaste mouvement international guidé par la nécessité de mieux suivre l'évolution et le caractère durable du bien-être des personnes.

Les Indicateurs de progrès du Québec éclairent la compréhension des enjeux qui ont une incidence reconnue sur le bien-être des générations présentes et futures en ce qui a trait, par exemple, à la santé, à l'égalité des chances ou à l'environnement.

« La statistique au  
service de la société :  
la référence au Québec »

[statistique.quebec.ca](http://statistique.quebec.ca)